

Sargé-lès-Le Mans, évolution générale de la population

Philippe DAVASE

Edition du 14 décembre 2014 (*première édition en décembre 2012*)

Table des matières

1	Evolution démographique	2
2	Crises démographiques	4
2.1	Crise de 1626-1628 : disette et peste dans le Maine (figure 2)	6
2.2	Crise de 1649-1650 : sécheresse et famine en pays manceau (figure 3)	7
2.3	Crise de 1660-1663 : crise de l'Avènement de Louis XIV (figure 4)	7
2.4	Crise de 1675-1680 : crise spécifique à Sargé? (figure 5)	7
2.5	Crise de 1692-1695 : disette puis famine en France (figure 6)	9
2.6	Crise de 1709-1710 : le « Grand Hiver » (figure 7)	9
2.7	Crise de 1743 : crise spécifique à Sargé? (figure 8)	11
2.8	Crise de 1760-1767 : dysenterie dans le Maine (figure 9)	11
2.9	La période Révolutionnaire : crise ou pas? (figure 10)	11
2.10	Crise de 1834 : crise de conception spécifique à Sargé? (figure 11)	12
2.11	Crise de 1854 : crise spécifique à Sargé? (figure 12)	12
2.12	Crise de 1870-1871 : première guerre franco-allemande (figure 13)	12
2.13	Incidents démographiques localisés hors périodes de crises avérées à Sargé	15
3	Etat de la population à un instant précis : Dénombrement et recensement	15
3.1	Intégration d'un recensement	16
3.2	L'enquête non nominative de l'an XII (1804)	17
3.3	Etat de la population en 1906	17
3.3.1	Pyramide des âges	20
3.3.2	Etude sur les ménages	22
3.4	Tentative de reconstitution d'un dénombrement et d'un recensement net	23
3.4.1	Notions de « Chef de ménage » et de « Présence à Sargé »	23
3.4.2	Essai de reconstitution	25
3.4.3	Confrontation finale au recensement nominatif de 1906	27
3.4.4	Confrontation au nombre de feux / ménages des dénombremens non nominatifs connus	29

La notion de périmètre géographique commence à prendre toute son importance. Il a évolué, comme nous l'avons déjà signalé, en intégrant la totalité de Saint-Ouen-du-Dehors en 1809 puis en en rétrocedant une majeure partie à Coulaines en 1845. Il convient donc de ne pas tirer de conclusions hâtives. Le mieux serait d'établir des courbes à périmètre constant - celui d'aujourd'hui et donc incluant uniquement la partie de Saint-Ouen lui revenant après 1845 -, ce qui peut être très complexe à constituer. Ou bien signaler qu'à partir de telle date il y a tel pourcentage de territoire en plus puis en moins.

Se positionner sur un périmètre constant depuis le début n'est pas possible car il faudrait, lors du dépouillement de Saint-Ouen-des-Fossés, faire la distinction exacte entre Saint-Ouen-du-Dedans et saint-Ouen-du-Dehors. Bien que l'appartenance à l'un ou l'autre soit inscrite dans certains actes, elle n'est pas systématique.

On doit donc se baser sur un périmètre évolutif en le signalant à chaque micro-étude. Cependant là encore on devra prendre en compte le phénomène particulier d'attraction naturelle qui s'est développé après la Révolution sur la partie Saint-Ouen-du-Dehors jusqu'en 1845. Elle s'est manifestée par l'attirance de cette population vers Coulaines et pourrait - mais cela reste à confirmer - s'être également produit dans l'enregistrement de naissances ou décès vers cette proche localité. Le même phénomène peut-il s'être produit avant 1809 avec un excès d'enregistrement à Sargé (pour les parties nord et est) ou Coulaines (pour les parties ouest et sud) faisant défaut à Saint-Ouen-des-Fossés du fait de la longue distance à parcourir ? Ceci reste également à établir.

Un autre biais relevé dans les temps plus anciens est la découverte de déclarations d'événements sur des individus demeurant dans des lieux qui ne sont pas sur Sargé. On trouve par exemple le bois de Monsort qui est clairement à Yvré. Peut-être également Courdou qui se trouve « à cheval » sur Sargé et Savigné. Il conviendrait de revenir sur ces deux lieux et d'approfondir l'analyse territoriale. Cependant ces cas sont marginaux. Les signaler est une chose et les écarter en est une autre. Ils seront conservés tant que le doute persiste sur la validité géographique.

L'ensemble de ces remarques devront rester à l'esprit tout au long de cette étude en démographie.

1 Evolution démographique

L'évolution démographique de la population de Sargé peut se mesurer depuis les registres, en positionnant sur un même graphique les décès et les conceptions ayant donné une naissance. On prendra en compte les ajouts d'actes fictifs ou reconstitués mais quelques corrections sur le nombre d'actes de décès doivent être apportées afin de ne comptabiliser que les décès utiles. On écarte les enfants décédés en nourrice à Sargé et dont la paroisse de résidence des parents n'est pas Sargé mais aussi les personnes de passage, notamment militaires ou assimilés (ex : gardes mobiles dont le décès est enregistré à Sargé en 1870-1871). Par contre on réintègre ceux de Sargé dont le décès hors de Sargé n'est que retranscrit sur les registres. La notion de conception est sujette à caution puisque toutes les conceptions n'aboutissent pas à une naissance recensée. On utilisera plutôt le terme de « conception utile ».

Pour l'analyse graphique, on devra tenir compte du constat concernant la mise en évidence de périodes de sous-enregistrement des décès (1606, 1607, 1610, 1620, 1621, 1633, 1656, 1660, 1661) pour les adultes, ainsi que le sous-enregistrement des enfants avant 1664, pour ne pas tirer de conclusions hâtives sur les années utilisant ces périodes. L'enregistrement des décès ne commençant qu'en 1593, on fera débuter celle des conceptions à la même année.

Une première vue d'ensemble (figure 1) dans toute leur longueur donne les observations suivantes pour les deux courbes de naissances (conceptions utiles) et de décès qui sont indissociables :

- Entre naissance et décès le solde est quasiment toujours positif, mis à part des pics de décès qui viennent parfois largement surpasser les conceptions : 1650, 1662, 1680, 1684, 1693-1694, 1709, 1743, 1798, 1854, 1866, 1870-1871, 1875, 1889. Dans la durée, les périodes de plusieurs années à solde négatif se relèvent pour : 1676-1684, 1692-1694, 1709-1710, 1864-1866, 1870-1871, 1875-1876,

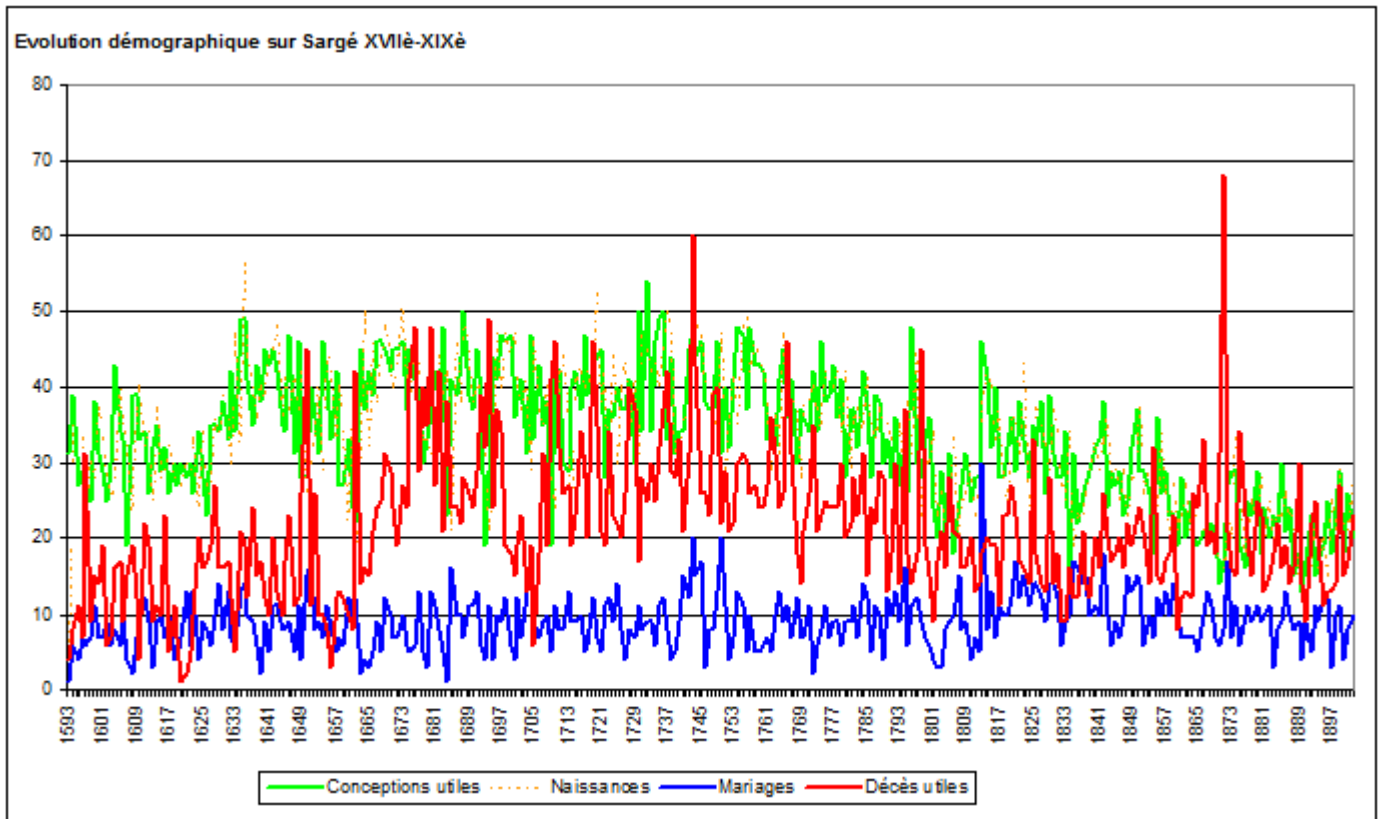


FIGURE 1 – Evolution démographique générale sur Sargé, XVIIè-XIXè siècles

1888-1890.

- L’amplitude des pics de décès reste largement supérieure à celle des pics de conceptions.
- La courbe des conceptions s’abaisse progressivement au XIXè siècle venant ainsi se positionner dans le même canal que celle des décès, augmentant mécaniquement les années et périodes à solde négatif.
- Jusqu’au deux tiers du XVIIè siècle le nombre de décès reste largement inférieur à celui des naissances. On retrouve ici le phénomène de sous-enregistrement lié aux décès en bas âge qui peut aussi avoir eu lieu sur les premières années du XVIIIè siècle.
- Les pics de décès de 1743 et 1871 sont les plus marquants.

La courbe des unions semble régulière dans son ensemble. Cependant un pic marqué en 1813 est à relever puisque l’impact sur les conceptions semble évident. Le phénomène de 1813 (notamment en février et mars) n’est pas propre à Sargé puisqu’il est connu dans la France entière et s’explique par le recours au mariage pour échapper à la conscription des armées de l’Empire.

Ces différents accidents dans l’évolution démographique ont leur(s) cause(s), parfois communes aux conceptions et décès, en d’autres cas ce peut-être une réaction en chaîne de l’une sur l’autre. Les unions viennent également perturber cette interaction. Nous étudierons les différentes périodes où une interrogation démographique apparaît.

On gardera à l’esprit les deux choses essentielles que sont l’intégration totale puis partielle de Saint-Ouen-du-Dehors au XVIIIè siècle et l’appartenance à un système ouvert. Cela signifie tout d’abord que le surplus global de naissances par rapport aux décès n’est pas le signe d’un accroissement de la population mais peut être la marque d’une émigration potentielle vers la ville proche. L’étude des décès de sargéens au Mans devra le démontrer.

2 Crises démographiques

Pour suivre la gravité des crises qui n'ont pas manqué de se produire à Sargé comme partout ailleurs, on utilise la méthode proposée par Jacques Dupâquier dans son « *Histoire de la population française de la Renaissance à 1789* », à savoir un indice de mortalité se basant sur le nombre de décès des dix années précédent l'année étudiée :

$$I_m = \frac{D - M}{\sigma}$$

I_m : indice de mortalité sur l'année étudiée.

D : nombre de décès utiles dans l'année.

M : moyenne des décès utiles des dix années précédentes.

σ : écart type des décès utiles pendant ces mêmes dix années.

L'indice calculé annuellement va mettre en évidence des crises potentielles (mesurée sur une magnitude de 1 à 6) qui vont ensuite être confrontées aux événements climatiques et historiques répertoriés au niveau du pays manceau. Biais : un événement recensé sur Le Mans peut ne pas avoir d'impact au niveau de Sargé si dans les années précédentes Sargé a déjà été meurtrie. Cela ne veut pas dire que l'événement n'a pas été ressenti à Sargé mais qu'il a fait beaucoup moins de victimes puisque celles-ci sont déjà tombées dans les crises démographiques précédentes.

Parallèlement à cet indice de mortalité, il peut être intéressant de mettre en place un indice de conception inversé. En effet si la mortalité ne touche que les personnes très âgées, on parlera toujours de crise mais elle n'aura aucune influence à long terme. Par contre si elle touche les couples en âge de procréer, le déséquilibre du peuplement est beaucoup plus profond et durable. Ces deux cas sont extrêmes mais montrent bien l'intérêt de la prise en compte des conceptions dans la mesure de la gravité d'une crise. On procède de la même façon que pour les décès mais l'intensité de la gravité se mesure en inversant le sens de l'opération au numérateur. Moins il y a de conceptions utiles plus la crise est grave.

$$I_c = \frac{M - C}{\sigma}$$

I_c : indice de conception inversé sur l'année étudiée.

C : nombre de conceptions utiles dans l'année.

M : moyenne des conceptions utiles des dix années précédentes.

σ : écart type des conceptions utiles pendant ces mêmes dix années.

On ne mettra pas en place ce même indicateur pour les unions car son approche est beaucoup plus complexe et ses causes plus indirectes bien que sa conséquence soit un impact direct sur les conceptions.

En ne gardant que les indices supérieurs à 2, le tableau 1 donne un aperçu des crises sur les trois siècles étudiés.

Années de crise démographique	Intensité de l'indice de mortalité	Intensité de l'indice de conception inversé	Éléments d'explication. Événements répertoriés au niveau du pays manceau ou plus globalement dans le Maine
1607 / 1608	/ 1,5	2,3 /	Epidémie 1600-1618. Grand hiver 1608 de plus de deux mois.
1611 / 1612	1,8 / 1,1	/ 1,0	Epidémie 1600-1618
1616	1,9		Epidémie 1600-1618
1624	1,9		
1626 / 1627 / 1628	/ 1,5 / 2,4	2,5 / /	Disette : 1625-1626 Peste : 1626-1628

1637	1,4		Peste : 1631-1641 Famine : 1637
1646 / 1647	1,9 /	/ 2,1	
1649 / 1650	2,7 / <u>5,4</u>	2,3 / 1,8	Sécheresse : 1649 Famine : 1649-1650
1662	<u>5,5</u>	1,8	Disette puis famine : 1660-1663 (Crise de l'Avènement de Louis XIV)
1669	1,3		Dysenterie : 1669-1672
1674 / 1675 / 1676	/ <u>3,8</u> / <u>3,7</u>	2,1 / /	
1678	1,3	<u>4,3</u>	
1680	1,9		
1684		3,1	Sécheresse : 1684
1692 / 1693 / 1694	1,7 / / <u>3,6</u>	/ 3,0 /	Disette : 1692-1695 Sécheresse : 1694 Famine : 1694
1707	1,9	1	Dysenterie : 1705-1708
1709 / 1710 / 1711	<u>3,7</u> / 2,8	<u>3,8</u> /	Froid, pluies, inondations (« Grand Hiver ») : 1709 Froid : 1710 Fièvres : 1710-1713 Inondations : 1711 Tremblement de terre : 1711
1719	2		Dysenterie : 1719-1721
1722		2	Pluies : 1722
1723			Sécheresse : 1723
1725			Pluies continues : 1725
1728	1,6		
1736 / 1737	1,3 / 1,9	/ 1,2	
1740			Froid, pluies continues (pendant l'hiver) : 1740. Année de grande froidure.
1743	<u>5,2</u>		
1762	3	1,2	Dysenterie : 1760-1765 Famine : 1761 Froid Inondations : 1762
1766	<u>5,1</u>		Sécheresse : juillet 1766 à juillet 1767
1768		2,1	Pluies : 1768
1776			Froid : 1776. Gel continu sur 25 jours en janvier.
1779 / 1780	1,3 /	/ 2,8	
1784	2,5		Eruption du Laki : 1783 Inondations : 1784
1786		2,1	
1788	1,1		Froid, pluies, pénurie : 1788
1792	1,2		Pluies continues : juillet 1792 à février 1793
1794	2,2		
1798	2,9		
1799			Tremblement de terre : 1799
1809			St-Ouen-du-Dehors est intégré à Sargé
1818 / 1819 / 1820	2,2 / 1,6 / 2,3		
1825	3		
1829	1,3		
1834		<u>4,2</u>	
1837	1,2		
1840	1,7		
1842	3		

1845			La majeure partie de St-Ouen-du-Dehors est retirée à Sargé pour être intégrée à Coulaines. Sargé en conserve environ 1/4.
1848	1,1		
1850 / 1851	1,3 / 1,4		
1854	4,1	2,9	
1864 / 1853 / 1866	1,5 / 1,6 / 2,9	/ 1,2 /	
1870 / 1871	1,7 / <u>6,6</u>	2,7 / 1,1	Armées françaises et prussiennes passent ou occupent Sargé entre décembre 1870 et mars 1871.
1888 / 1889 / 1890	/ 3,1 /	2,4 / 1,1 / 2,1	
1893	1,3	1,2	
1899	1,5		
1902	1		

Tableau 1: Périodes supposées de crises dans le pays manceau : sont soulignés les indices dépassant le seuil de 3

Nous allons maintenant passer en revue différentes crises repérées depuis le tableau précédent et faire un zoom sur les saisons de celles-ci. A chaque fois la période considérée est celle de la crise que l'on encadre avec trois années de part et d'autre pour mieux comprendre l'ampleur du phénomène. L'unité de mesure annuelle étant trop importante pour mesurer un phénomène sur une période très courte de quelques années, on utilise un découpage en saisons. Celui-ci est plus difficile à mettre en oeuvre qu'un découpage par trimestre calendaire mais est plus approprié au rythme de vie des personnes des campagnes et surtout de l'impact du climat sur la vie en général. Un réajustement doit donc être fait sur la période hivernale à cheval sur deux années : les actes de fin d'année n (21 au 31 décembre) seront portés sur l'hiver de l'année $n+1$ qui suit (1er janvier au 30 mars), ce qui revient à dire que l'hiver de l'année $n+1$ commence au 21 décembre de l'année n .

L'origine d'une crise démographique est souvent complexe et liée à de multiples facteurs. Les plus connus en temps de paix sur le territoire sont l'épidémie et la disette. Une conjonction des deux se révèle particulièrement grave. Une dégradation climatique qui perdure (sécheresse, pluies prolongées, hiver long et rigoureux¹) ou une répétition du phénomène entraîne de mauvaises récoltes puis la famine et/ou l'épidémie.

2.1 Crise de 1626-1628 : disette et peste dans le Maine (figure 2)

La peste de 1626 à 1628 dans le Maine atteint le pays manceau en 1627 touché récemment par une disette des années 1625-1626. Elle est donc particulièrement meurtrière car elle touche des organismes affaiblis. Entre l'été 1626 et l'hiver 1629 Sargé enterre entre 4 et 9 corps par saison. La crise s'installe donc dans la durée sans pour cela provoquer un pic de décès. Elle semble sans conséquence sur les conceptions.

Le nombre de décès pour les deux années 1627-1628 est légèrement supérieur aux années contigües mais rien de dramatique. Cependant ces décès sont ceux d'adultes et on ne peut connaître la tendance pour les décès d'enfants. Les conceptions ne semblent pas affectées par cette crise. On recense deux cas de décès de contagion en 1627, les 13 et 16 octobre. Ce peut être la peste ou tout autre maladie ou fièvre épidémique meurtrière : choléra, typhus, variole, dysenterie.

1. WALTER (François), *HIVER, histoire d'une saison*, Payot, 2014. Référence bibliographique : [?]

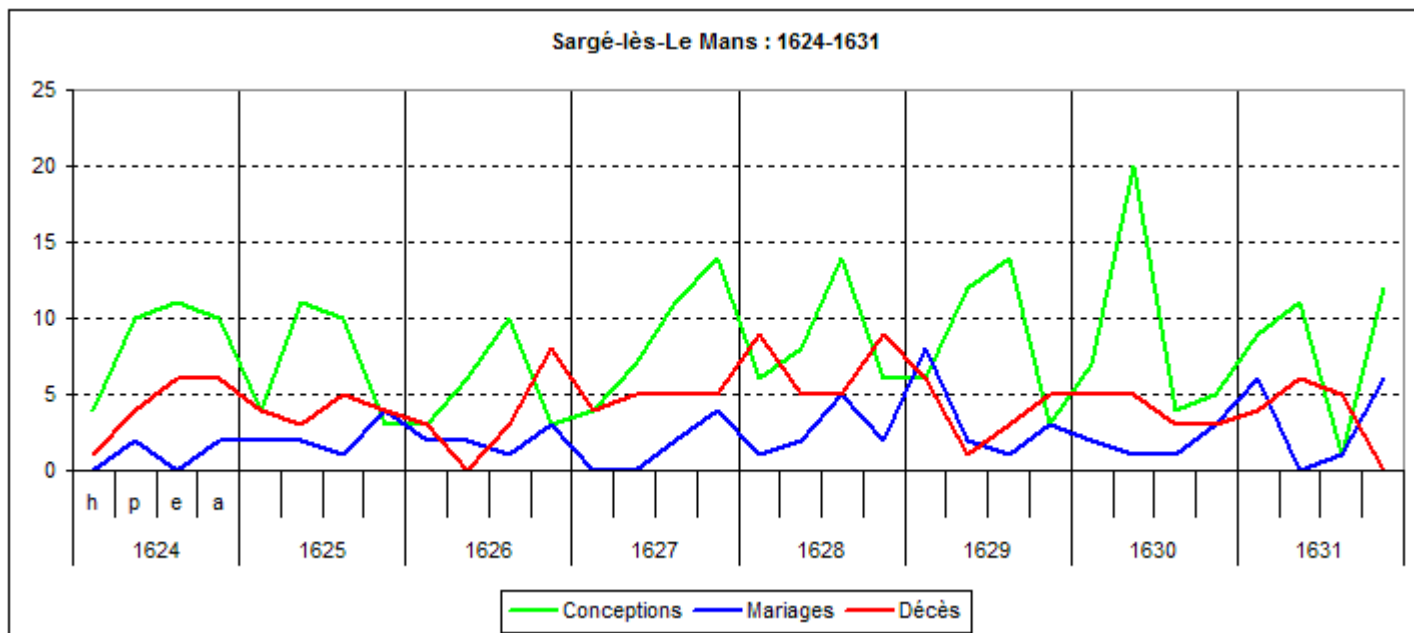


FIGURE 2 – Evolution démographique à Sargé entre 1624 et 1631

2.2 Crise de 1649-1650 : sécheresse et famine en pays manceau (figure 3)

L'année 1650 apparaît plutôt meurtrière sur Sargé. Le pic de printemps-été signale un doublement des décès. La situation est la même dans tout le pays manceau où la famine sévit. Les dévastations de récoltes provoquées par les guerres de la Fronde (1648-1653), combinées à des sécheresses à répétition, n'y sont peut-être pas étrangères. L'hécatombe sur les saisons de milieu d'année 1650 touche tous les mois et tout le territoire de Sargé mais il semble que la zone Gèmerie-Cassoire-Rosée ait plus souffert puisque sur les huit décès localisables, quatre sont dans ces lieux.

2.3 Crise de 1660-1663 : crise de l'Avènement de Louis XIV (figure 4)

A la mort de Mazarin en 1661, Louis XIV ne le remplace pas et prend lui-même les rênes de l'Etat. Il est salué par une crise particulièrement longue et destructrice. Le froid de 1660 suivi des pluies de 1661 et d'une mauvaise récolte en 1662 pour la troisième année consécutive provoque la disette puis la famine la même année en laissant 40 morts, le quadruple des années précédentes. Ce n'est pas tant une année difficile qui pose problème mais la succession de celles-ci. Sargé va s'en remettre rapidement puisque les conceptions vont ensuite connaître trois années fastes. La fin juin 1662 est particulièrement meurtrière avec 7 décès en quatre jours.

2.4 Crise de 1675-1680 : crise spécifique à Sargé ? (figure 5)

La sécheresse dans le Maine suivie de la dysenterie des années 1669-1672 a eu un léger impact à Sargé mais c'est plutôt la succession des pics de décès des automnes 1676 et 1678 et de l'été 1680 qui est spectaculaire. Trois accidents démographiques en quatre années a certainement laissé des traces importantes dans la paroisse.

Plus de la moitié des décès de l'automne 1676 ne sont pas des enfants. Le constat est identique deux ans plus tard à la même saison mais cette fois-ci les sépultures sont plus concentrées : quatre le 10 novembre et huit sur les 15 premiers jours du même mois. En 1680 c'est entre les 15 avril et 15 mai

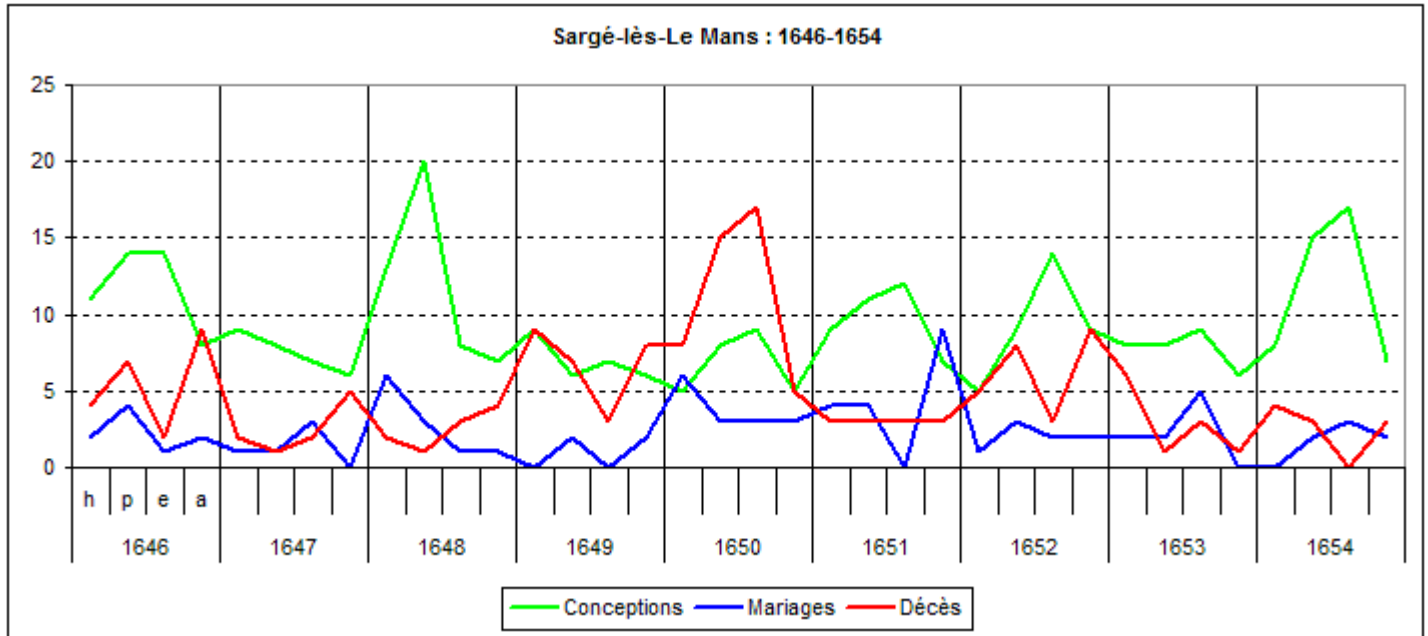


FIGURE 3 – Evolution démographique à Sargé entre 1646 et 1654

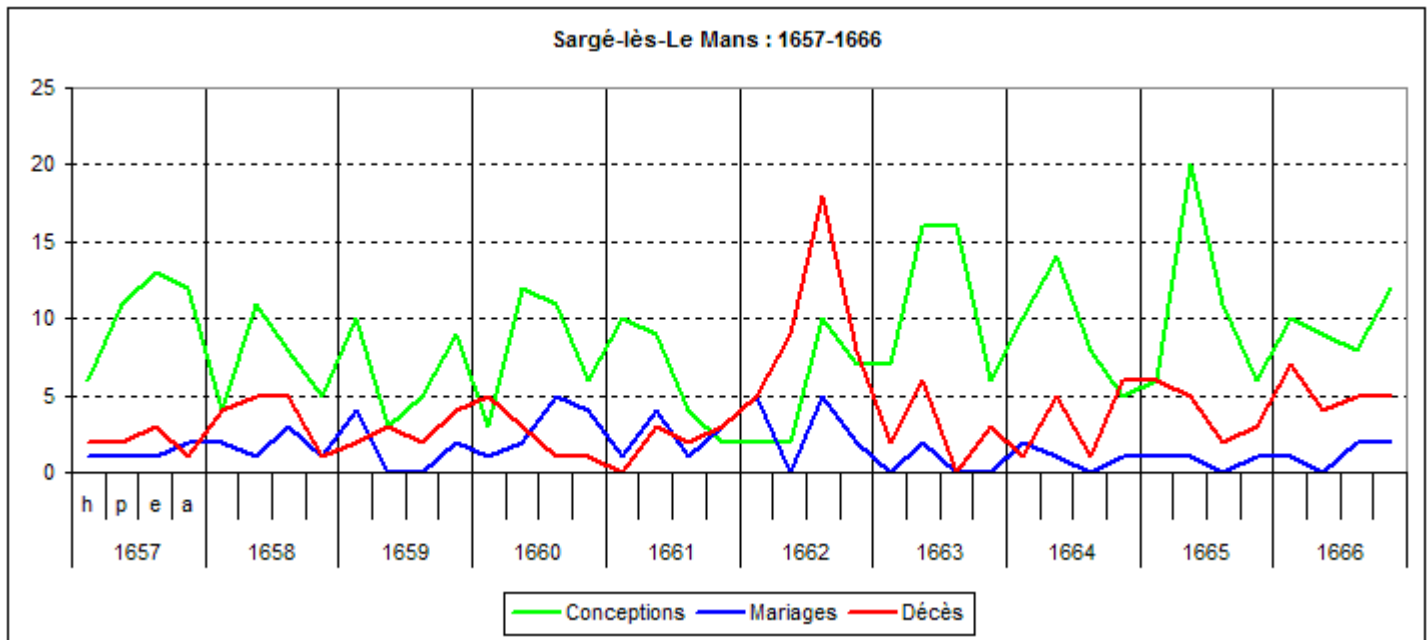


FIGURE 4 – Evolution démographique à Sargé entre 1657 et 1666

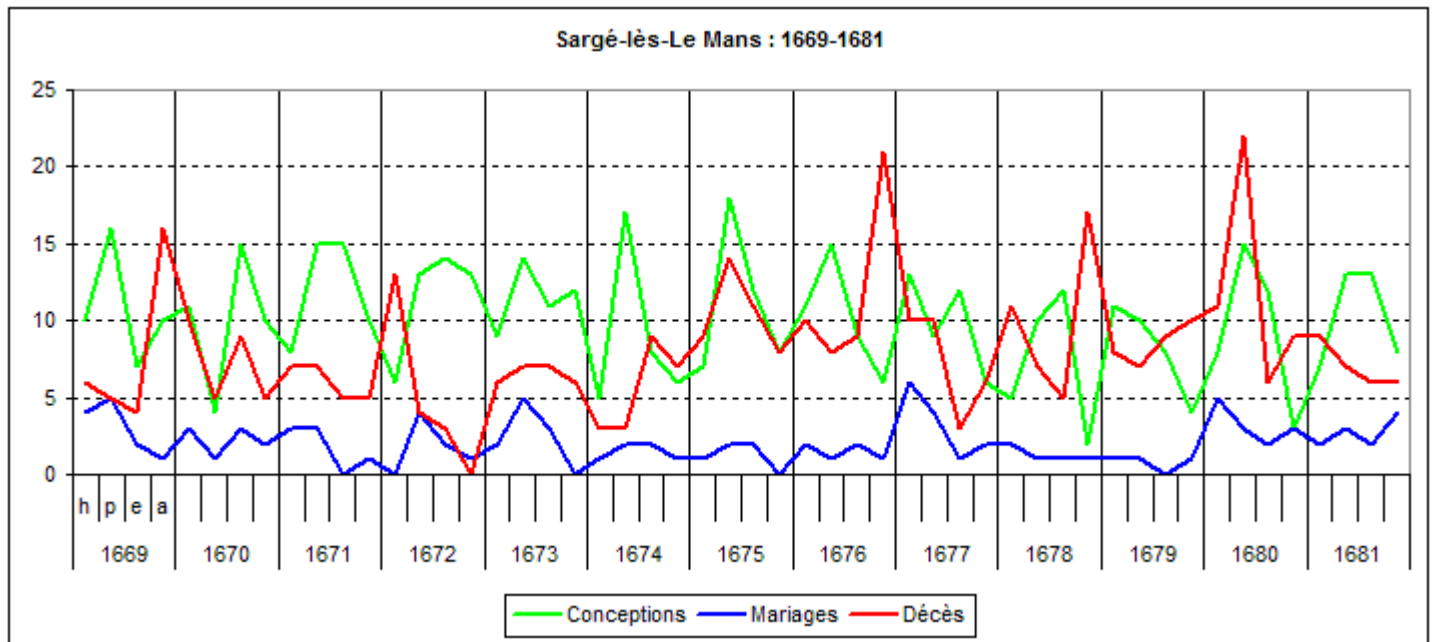


FIGURE 5 – Evolution démographique à Sargé entre 1669 et 1681

qu'a lieu le plus fort de la crise : quatorze sépultures dont deux d'enfants. A l'exception d'une seule, les sépultures d'adultes concernent toutes des femmes mariées ou veuves. Trois des quatre enfants de Louis Pissot et Perrine Goutard meurent en cinq jours en octobre 1675.

2.5 Crise de 1692-1695 : disette puis famine en France (figure 6)

La sécheresse de 1692 et 1694, entrecoupée de périodes froides et humides, marque le Maine autant que les autres provinces et les récoltes de ces années sont particulièrement mauvaises. Il n'en faut pas plus pour que la disette puis la famine s'installent longuement, avec parfois l'aide de l'épidémie qui affaiblit encore le peuplement des campagnes. On a établi précédemment qu'un sous-enregistrement des décès en fin 1693 était patent. Sans ce défaut d'enregistrement on noterait certainement que le nombre de décès par saison entre les automnes 1691 et 1694 ne descend pas en dessous de 8. Les organismes fragilisés par les difficultés des premières années finissent pas succomber. Dans le même temps le nombre de conceptions s'effondre. Ce qui laisse penser à une diminution non négligeable de la population de Sargé.

2.6 Crise de 1709-1710 : le « Grand Hiver » (figure 7)

Précédé d'années épidémiques, l'hiver 1709 a été maintes fois commenté comme catastrophique : le froid arrive en plusieurs vagues et détruit toute promesse de récolte ainsi que de très nombreux arbres fruitiers. Les ravages démographiques qu'il provoque sont donc gommés par le pic de dysenterie de l'automne 1707 qui tue déjà 20 personnes. Les deux années 1709-1710, où le nombre de décès dépasse presque toujours celui des conceptions est moindre qu'habituellement, emporteront les organismes affaiblis en 1707. Pour Sargé nous avons établi que cette période est marquée par un sous-enregistrement du nombre de décès. Les chiffres recueillis sont donc encore en deçà de la réalité. Le mois d'octobre 1707, avec quinze décès, concentre les trois quart du pic d'automne. Une concentration très forte en milieu de mois se repère avec presque toujours deux décès par jour. Le curé de Sargé y laissera également la vie. Les décès des années 1709-1710 semblent mieux répartis sur la période, signe qu'il s'agit plus de famine que d'épidémie. Cette fois-ci c'est le vicaire qui tombe.

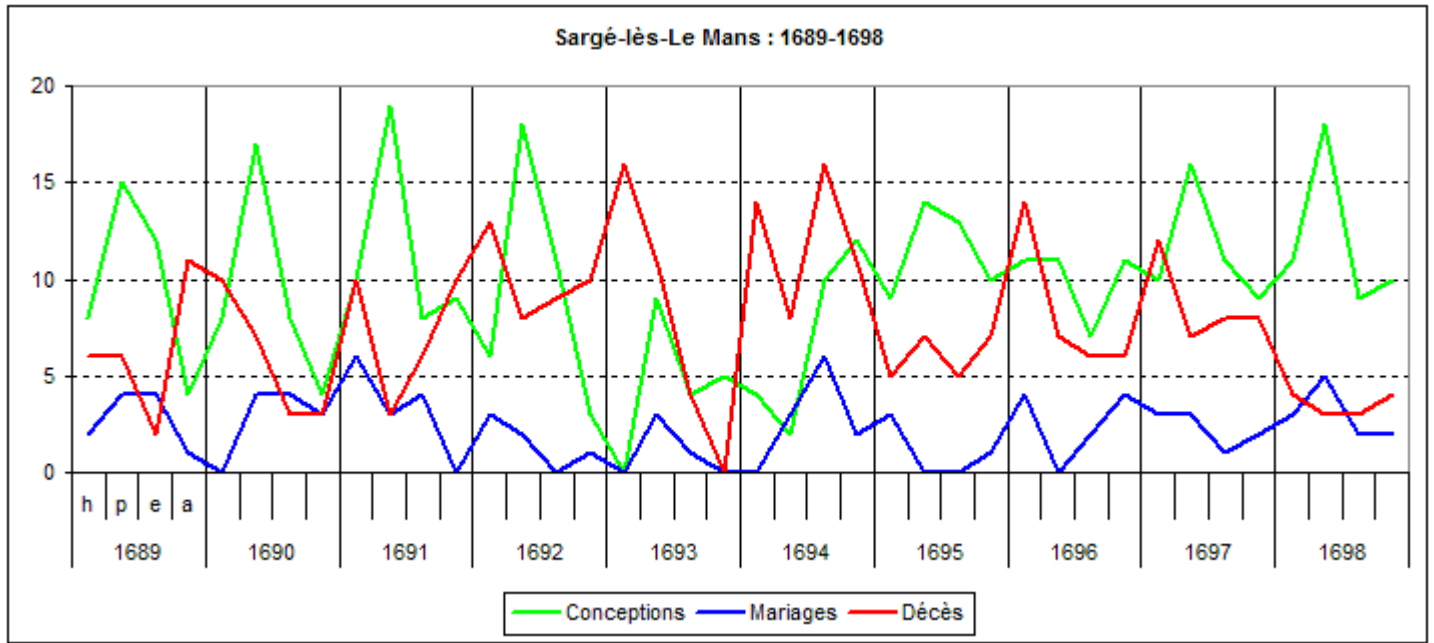


FIGURE 6 – Evolution démographique à Sargé entre 1689 et 1698

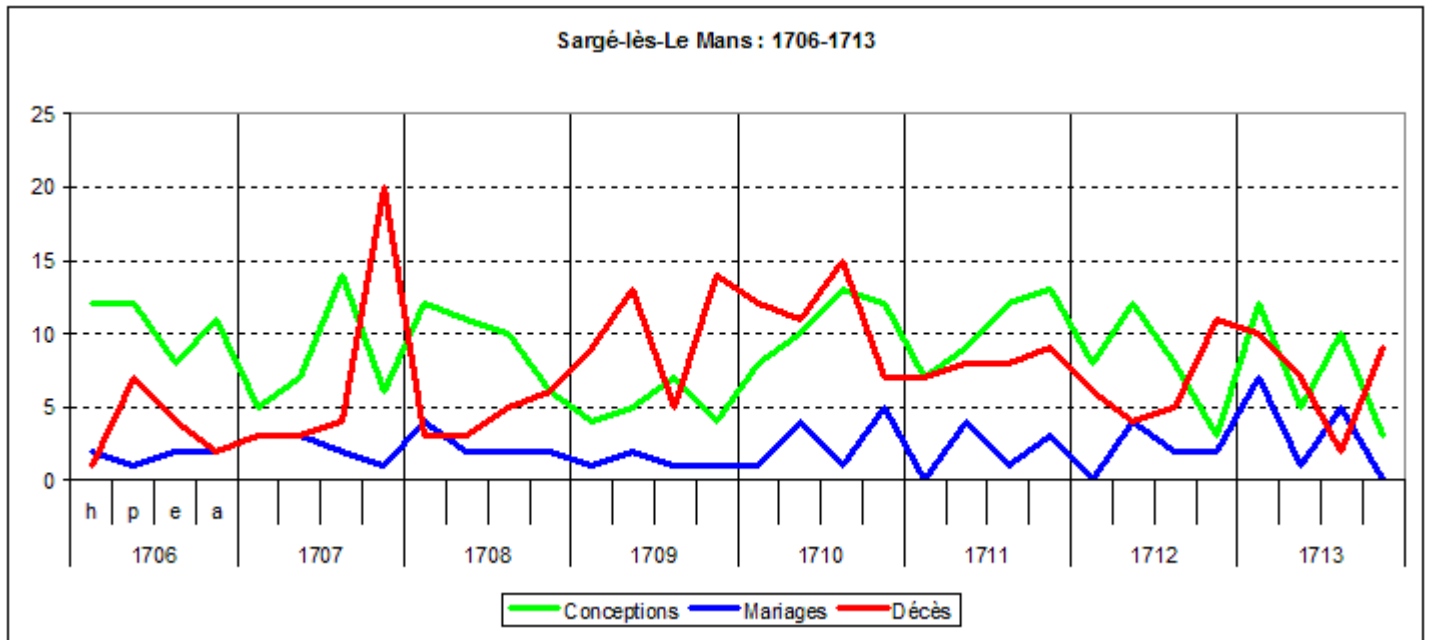


FIGURE 7 – Evolution démographique à Sargé entre 1706 et 1713

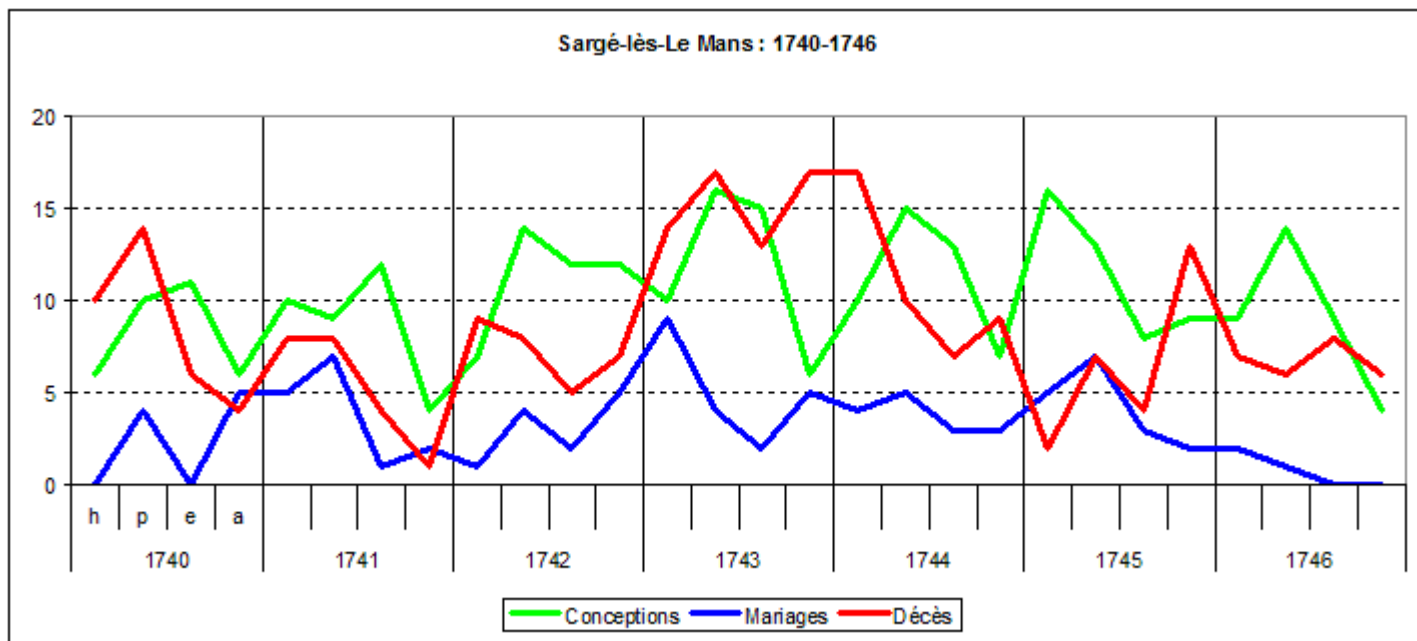


FIGURE 8 – Evolution démographique à Sargé entre 1740 et 1746

2.7 Crise de 1743 : crise spécifique à Sargé ? (figure 8)

Que s'est-il donc passé à Sargé en 1743 pour avoir autant de décès en si peu de temps ? La famine qui touche le Maine en 1738-1740 est déjà derrière. Entre l'hiver 1743 et celui de 1744 on enregistre 78 décès sans descendre à moins de 13 en une saison. La crise s'est installée en continu pour de longs mois. La moitié des décès touche des enfants de moins de 10 ans. Dix autres ont moins de 20 ans et treize ont plus de 55 ans. La partie de la population dans la force de l'âge est également atteinte par la catastrophe. Tous les âges sont donc concernés et la répartition par sexe est équilibrée.

Cette crise qui touche Sargé s'illustre en novembre en prenant trois des derniers nés de la famille Brière, enfants de 7 à 14 ans de Jacques Brière, vigneron, et Madeleine Lecomte.

2.8 Crise de 1760-1767 : dysenterie dans le Maine (figure 9)

La vague de dysenterie, accompagnée d'une famine et d'inondations, qui touche le Maine durant les années 1760-1765 est certainement la cause de ce pic de 24 décès à l'automne 1766 à Sargé puisqu'elle est encore repérée à Beaumont en 1766 et au sud du Mans en 1767.

La contagion est particulièrement forte en fin novembre avec une dizaine de décès, autant d'adultes que d'enfants.

2.9 La période Révolutionnaire : crise ou pas ? (figure 10)

Les conditions climatiques malheureuses des années 1788-1789 qui engendrent les émeutes frumentaires participent activement aux prémices de la Révolution. Cependant la longue période d'instabilité entre l'Ancien Régime et le 1er empire est marquée par un seul pic, celui-ci cependant particulièrement impressionnant de l'automne 1798. Il culmine à 31 décès, le double de l'hiver 1794 qui est le second en importance. Que s'est-il passé lors de cet automne 1798 ? La majorité des décédés sont des adultes, surtout en seconde partie de la saison. Ils semblent répartis sur l'ensemble du territoire sargéen.

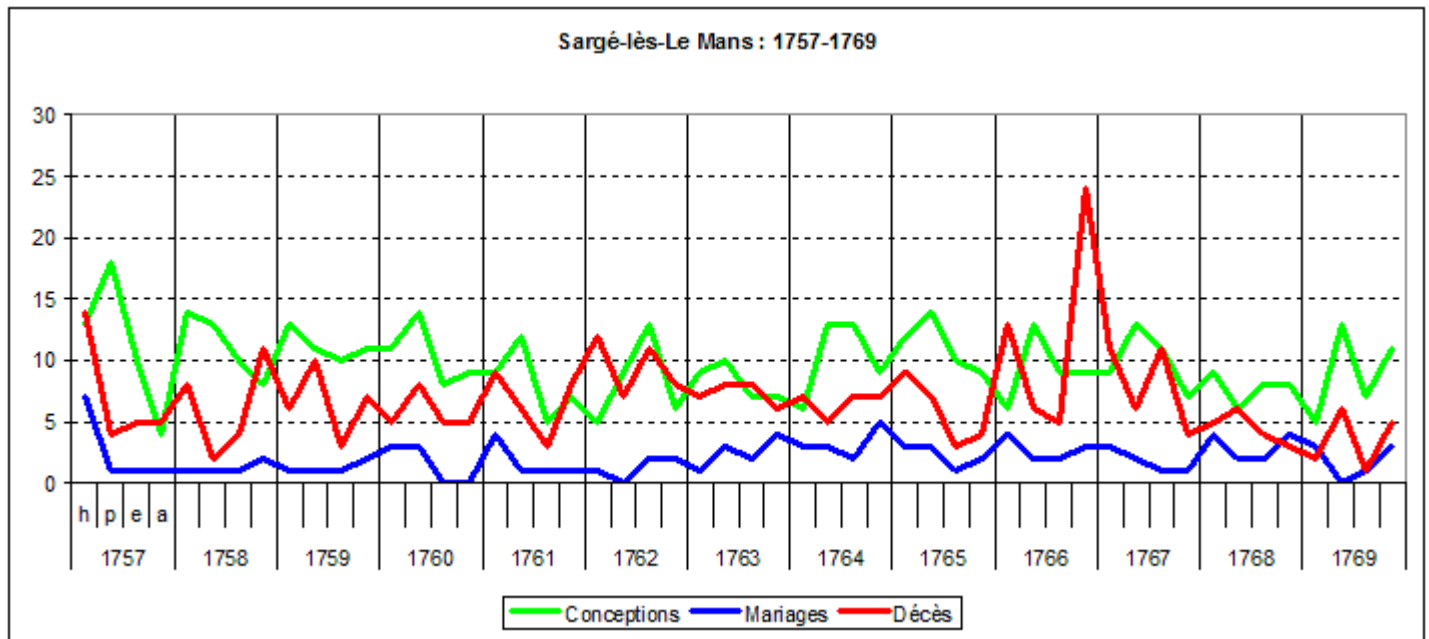


FIGURE 9 – Evolution démographique à Sargé entre 1757 et 1769

Le couple Jean-Christophe Coinard et Marie-Françoise Pichard du lieu du Chêne, riche de cinq enfants en 1792 en perd quatre en septembre 1792. Ils ont de 3 à 11 ans. La famille aura d'autres enfants mais deux autres d'entre eux tomberont également en septembre 1798. Toujours en ce même mois de septembre 1798, ce sont trois enfants du couple Pierre Bruneau et Marie Brimau à la Flairie qui décèdent après deux autres en 1796. Les autres s'en relèveront puisqu'au moins six d'entre eux se marieront.

2.10 Crise de 1834 : crise de conception spécifique à Sargé ? (figure 11)

La crise de conception qui touche Sargé en 1834 est particulièrement importante puisqu'elle s'inscrit dans la durée, du printemps à l'automne. Est-ce un hasard ou existe-t-il une explication ?

2.11 Crise de 1854 : crise spécifique à Sargé ? (figure 12)

En importance du nombre de décès le pic saisonnier de 1854 est le second sur tout le XIX^e siècle. L'automne 1819 s'en approche avec 15 décès. Que s'est-il passé ? Est-ce le fait du hasard ou existe-t-il une raison particulière ? 80% des décédés le sont dans la partie sud de Sargé dirigée vers Le Mans.

2.12 Crise de 1870-1871 : première guerre franco-allemande (figure 13)

Sans revenir sur les événements de cette première guerre franco-allemande, les 40 morts de l'hiver 1870 et les 20 du printemps suivant ont laissé une marque profonde. Jamais autant de décès en une saison n'auront été enregistrés, et ceci sans comptabiliser les gardes mobiles tombés à Sargé ou décédés dans les ambulances installées à la Blanchardière et aux Brouhazes, ni ceux de sargéens morts à l'extérieur et dont le décès est retranscrit. La partie du territoire de Sargé située en retrait sur la droite de la route dite de Bonnétable allant du lieu des Maréchaux à celui des Giraudières se trouve relativement préservée. La majorité des décédés sont localisés au bourg et de part et d'autre de cette même route de Bonnétable.

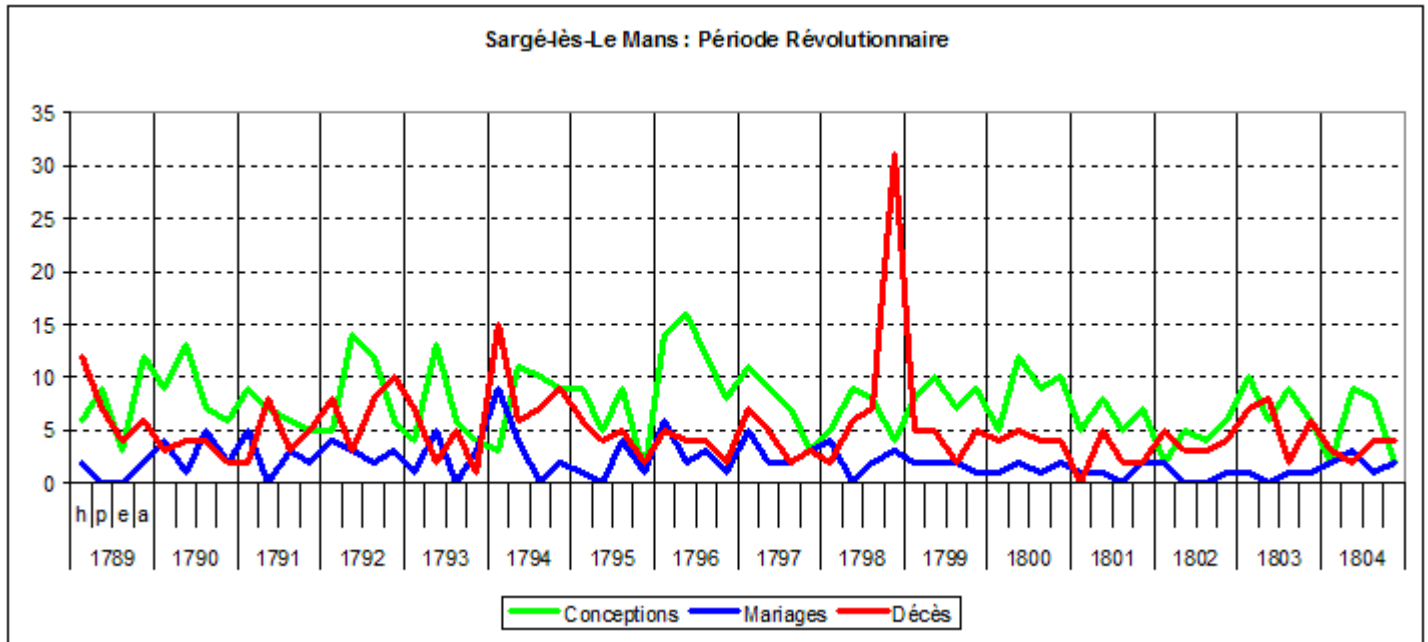


FIGURE 10 – Evolution démographique à Sargé entre 1789 et 1804

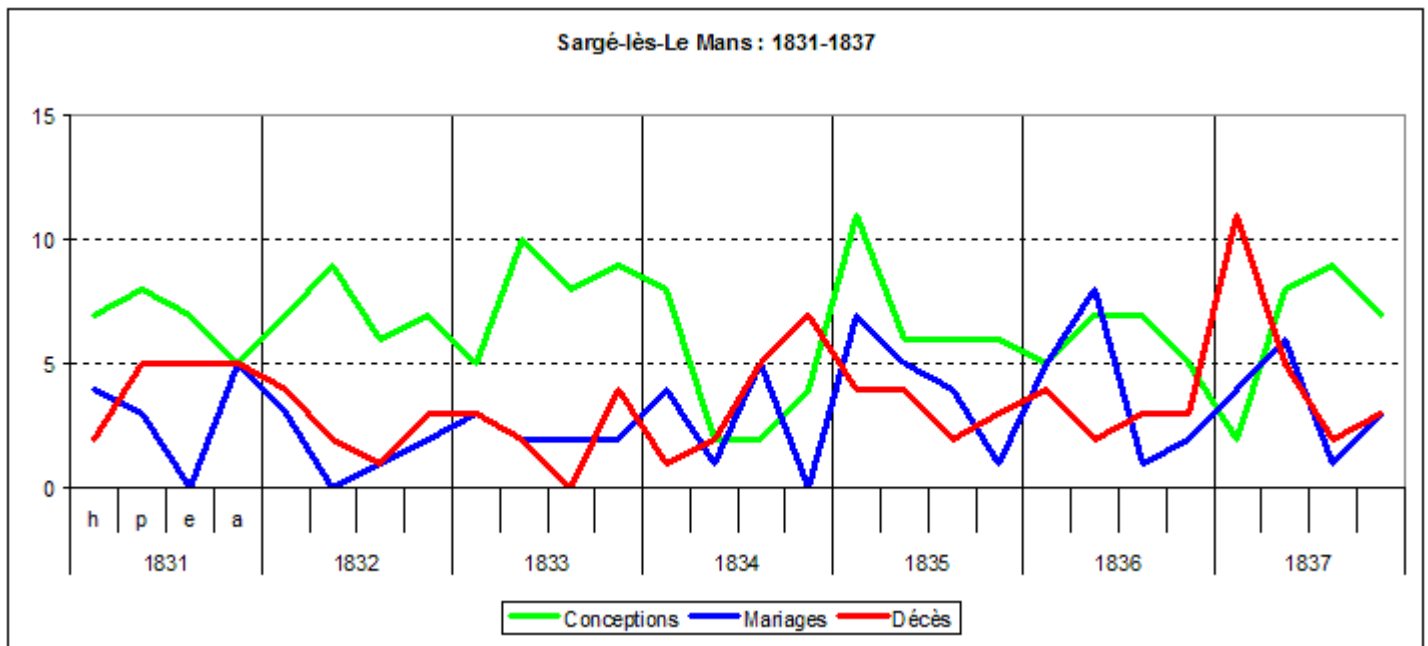


FIGURE 11 – Evolution démographique à Sargé entre 1831 et 1837

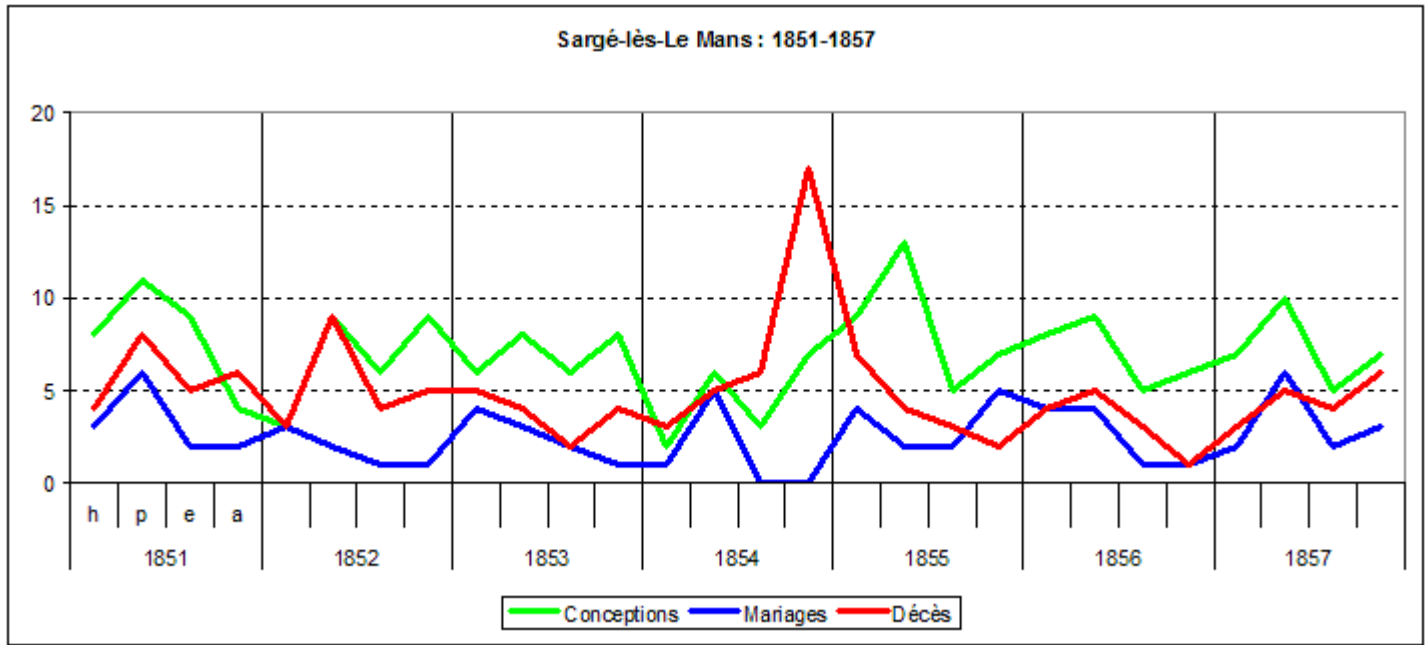


FIGURE 12 – Evolution démographique à Sargé entre 1851 et 1857

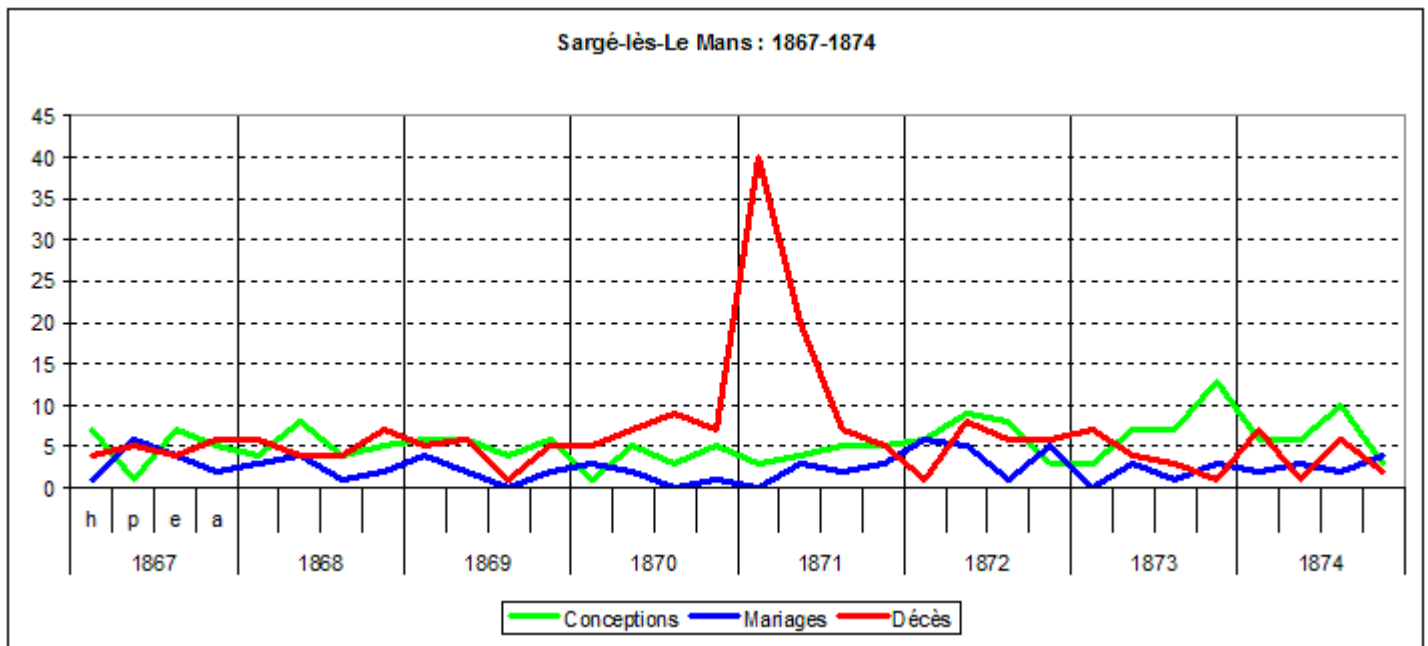


FIGURE 13 – Evolution démographique à Sargé entre 1867 et 1874

2.13 Incidents démographiques localisés hors périodes de crises avérées à Sargé

Afin de repérer les décès à répétition dans une famille, on détecte les frères et soeurs de même père dont la date de l'acte de décès est connue et distante de moins de quelques mois l'une de l'autre. Une fois mis en évidence qu'au moins plusieurs enfants d'une même fratrie sont décédés à des dates rapprochées, on étudie la date de décès des personnes de leur entourage également. L'utilisation du lieu comme repérage de décès à répétition ne semble pas pertinent car beaucoup restent inconnus.

L'épidémie qui ravage le Maine entre 1600 et 1618 resurgit de temps à autres dans le pays manceau. Elle frappe Sargé en 1611. Les familles Chopelin et Pissot sont touchées en début d'année puis de nouveau les Chopelin des Tureries en décembre où un frère et ses deux soeurs de 14, 17 et 20 ans disparaissent en quelques jours avant que ce soit le tour de leur père.

La dysenterie des années 1719-1721 déclenchée par la succession d'une sécheresse et de pluies beaucoup trop abondantes laisse des traces à Sargé, et notamment dans la famille Mélian. Entre les 16 et 22 septembre 1719 quatre des enfants de Jacques Mélian et Marie Mésangeau périssent. Ils ont entre 3 et 14 ans. Leurs trois autres enfants un peu plus âgés survivront.

En 1784, la famille Hercé connaît un sort similaire mais cette fois-ci on ne peut pas l'imputer à une crise. Les jumeaux nouveau-nés Anne et François Hercé meurent le 3 novembre et sont suivis de leur soeur trois jours après. Rien dans ces faits permet de croire à une crise car cette situation est fréquente.

Ces quelques exemples, les plus faciles à identifier, montrent que même si une crise n'est pas identifiée clairement avec les indicateurs de mortalité et de conceptions utiles au niveau du territoire dans son ensemble, des ravages faisant suite à la contagion de maux latents mais bien présents peuvent resurgir à tout moment. Aidés ou non d'une dysenterie ou d'une fièvre proche de la paroisse, ils peuvent décimer une famille entière et n'avoir aucun effet sur une autre famille géographiquement très proche.

3 Etat de la population à un instant précis : Dénombrement et recensement

A travers les siècles plusieurs dénombrements de population ont été effectués. Celui de 1906 relève les individus alors que d'autres plus anciens se font en nombre de feux. Transposer le feu en individus n'est pas aisé puisque sa définition peut éventuellement varier d'un siècle à l'autre ou d'une région à l'autre. Pour prendre les extrêmes il peut s'agir par exemple, quand le relevé est exhaustif et ne concerne pas uniquement les foyers imposables, d'une veuve seule jusqu'à un couple et toute sa progéniture avec ses anciens éventuels et quelques aides de culture. On passe alors d'un seul individu à une bonne dizaine, voire plus. Seule la moyenne pourrait approcher la réalité quand la population est nombreuse. Julien-Rémy Pesche cite systématiquement les deux chiffres, preuve en est qu'ils ont tous les deux leur importance et qu'il s'agit bien de notions fort différentes. Le « feu » et le « ménage » pourraient, a priori, être des notions identiques.

Les dénombrements que l'on retrouve sont :

Année	Feux	Ménages	Population	Source
1688	218			A. Bouton tome V p.322
1695	210			R. Plessix (sur Lemmet p.7)
1710	190			R. Plessix (sur Lemmet p.7)
1713	201			A. Bouton tome V p.322
1761-1764	206		988	A. Bouton tome V p.322
1789	220			R. Plessix (sur Lemmet p.7, 41)
1804	180		1030	J.-R. Pesche tome VI p.8
1806			1030	A. Bouton tome V p.322
1821			1466	A. Bouton tome V p.322
1826	391		1515	J.-R. Pesche tome VI p.8
1831			1382	A. Bouton tome V p.322
1836	351		1359	J.-R. Pesche tome VI p.8
1846			1157	A. Bouton tome V p.322
1856			1146	R. Plessix (sur Lemmet p.7)
1901			1018	R. Plessix (sur Lemmet p.7)
1906 (30 mars)		302	1002 + 1 étranger	Recensement 1906
1911 (25 mars)		298	991	Recensement 1911

Etablir une évolution dans la population de Sargé nécessite de rappeler le périmètre évolutif de cette commune et les deux dates charnières : avec tout St-Ouen-du-Dehors en 1809 puis uniquement une partie en 1845.

3.1 Intégration d'un recensement

Un recensement est à gérer comme un acte (Code événement « RCS » pour la table des actes) où le rôle de l'individu est d'être recensé (Code rôle « IIRC » pour la table des rôles. Un code « 2CRC » est également créé pour le conjoint absent ou décédé de l'individu recensé lorsqu'il est nommé). Un seul acte va contenir toute la population de la localité, ceci afin d'avoir une seule entrée de stockage des rôles dans la vie de l'individu.

Cependant une table supplémentaire est nécessaire pour les informations spécifiques aux recensements. Le lien entre la table des rôles et celle nouvelle du recensement se fait via le couple (Identifiant individu, référence de l'acte).

Les différentes rubriques de cette nouvelle table liées aux informations d'un individu (en sus de celles que l'on peut inscrire dans la table des rôles) sont :

- Identifiant de l'individu recensé.
- Référence du recensement.
- Désignation du quartier. Que l'on associe à un numéro incrémental pour conserver l'ordre d'inscription dans le recensement.
- Numéro de la maison, par quartier.
- Numéro du ménage par quartier.
- Numéro de l'individu par quartier.
- Année de naissance.
- Lieu de naissance : cf. table secondaire de référencement.
- Nationalité si étrangère. Ex : « Allemande ».
- Situation par rapport au chef de ménage. Pour celui de 1906, on trouve : beau-fils, beau-père, belle-fille, belle-mère, belle-soeur, bru, chef, cousin, cousine, domestique, femme, fille, fille de la domestique, fils, gendre, mère, neveu, nourrisson, ouvrier, père, petite-fille, petit-fils, soeur, tante. Aucune table secondaire de recensement n'est mise en place pour cette rubrique.

- Lien éventuel avec une entreprise. Pour un patron : inscrire « Patron(ne) ». Pour un salarié : inscrire le nom du patron ou de l'entreprise : « Chez... », « Au tramway de la Sarthe », ...

Un des avantages du recensement est le dénombrement des familles de passage ayant vécu quelques temps dans un lieu sans toutefois connaître des événements s'inscrivant dans les registres paroissiaux ou d'état civil.

3.2 L'enquête non nominative de l'an XII (1804)

En l'an XII le préfet Auvray lance une étude de la population du département. Sargé comme les autres communes se soumet à une liste de questions. Les réponses sont les suivantes :

- 180 feux pour 1030 à 1040 individus : 450 à 500 masculins, 500 à 500 féminins. Environ 200 de chaque sexe sont mariés.
- 17 baptêmes de garçons, 7 de filles.
- 19 sépultures masculines, 12 féminines.
- 50 domestiques hommes.

3.3 Etat de la population en 1906

Le recensement de 1906 effectué sur toute la population de Sargé est signé le 30 mars 1906 par le maire Eugène Letérouin. On y dénombre 1003 personnes (densité sur la commune de 73 hab./km². En 2006 elle de 256 hab./km²), dont une « étrangère », réparties en 302 ménages logés dans 301 maisons habitées (sur les 336 existantes). 158 individus sont agglomérés dans le bourg (lieu du Bignon inclus) et le reste, 845, est épars sur le territoire. La quasi majorité était présente lors de l'enquête (3 absents), ce qui induit une plus grande fiabilité des données liées à la naissance ou la profession, notamment. Ce sont en fait 1037 personnes qui sont citées puisque figurent également le nom de l'époux décédé pour les 33 veuves presque toujours « chef de ménage » (32 sur 33) ainsi que le mari résident apparemment hors de Sargé pour une autre femme aussi « chef de ménage ».

Les colonnes du recensement sont les suivantes :

- Désignation des quartiers (10) : Bourg, Ricordaines, Fontaine-St-Martin, Tureries, Prieuré, Fontay, Blanchardière, Espérance, Rousselières, Beauchêne.
- Désignation des lieux : Bourg, Gèmeries, Championnière, Guignier, ...
- Numérotation des maisons par quartier.
- Numérotation des ménages par quartier.
- Numérotation des individus par quartier.
- Pour l'individu :
 - Nom (pour une veuve : ajout du nom de son mari décédé précédé de « veuve ») (pour une femme mariée et seule : ajout du nom de son mari précédé de « femme »)
 - Prénom.
 - Année de naissance.
 - Lieu de naissance.
 - Nationalité. Tous les individus sont de nationalité française exceptée Rosalie Fritz née à Aix la Chapelle en Allemagne. Elle a 34 ans et est bonne d'enfant à la Fouasserie chez Edouard de Gramedo et Ethel Spenser-Brown.
 - Situation par rapport au chef de ménage.
 - Profession.
 - Commentaire pour les patrons (indiquer « patron ») et les employés (indiquer leur employeur).

Par quartier, le récapitulatif du recensement donne, en dernière page les chiffres suivants :

Quartier	Maisons	Ménages	Individus	Français	Etrangers
Bourg	66	67	158	158	0
Ricordaines	26	26	78	78	0
Fontaine-St-Martin	41	41	140	140	0
Tureries	28	28	101	101	0
Prieuré	25	25	103	103	0
Fontay	21	21	85	85	0
Blanchardière	24	24	87	87	0
Espérance	18	18	56	56	0
Rousselières	26	26	100	100	0
Beauchêne	26	26	95	94	1

Mis à part le bourg de la commune et en moindre importance la Fontaine-St-Martin, le nombre de maisons par quartier est équilibré. Faut-il y voir un découpage arbitraire ou une conscience d'appartenir à tel ou tel espace communal ? Quand on sait que le lieu-dit l'Espérance est sorti de terre après 1845, on peut pencher pour la première hypothèse, une volonté délibérée d'égaliser les quartiers en terme de population.

Le lieu de naissance est systématiquement indiqué. Un regroupement selon la distance de Sargé donne le dénombrement :

- Sargé : 393 (39%).
- Voisinage proche (Le Mans, Yvré-l'Evêque, Savigné-l'Evêque, Neuville-sur-Sarthe, Coulaines, St-Pavace) : 322 (32%).
- Voisinage éloigné (Second cerce de voisinage proche) : 112 (11%).
- Non voisin (au-delà du second cercle de voisinage) : 175 (18%).

Quatre individus vivants à Sargé sur 10 sont nés dans la commune. En y ajoutant encore 1/3 des habitants originaires d'une des communes voisines, c'est 70% de la population qui est née dans un rayon de 5 à 10 kilomètres.

Si on ne considère que les 302 chefs de ménages, les chiffres sont très proches : 35%, 33%, 13%, 19%.

Toute personne recensée est liée à un chef de ménage. La dénomination est diverse selon qu'il existe un lien de parenté ou non (dans ce cas on en dénombre trois : domestique, nourrisson, ouvrier) :

Situation par rapport au chef de ménage	Sexe	Dénombrement
Beau-fils	M	3
Beau-père	M	1
Belle-fille	F	1
Belle-mère	F	7
Belle-soeur	F	2
Bru	F	2
Chef	F	49
Chef	M	253
Cousin	M	1
Cousine	F	1
Domestique	F	54
Domestique	M	33
Epoux décédé	M	33
Epoux vivant ailleurs ?	M	1
Femme	F	229

Fille	F	156
Fille de la domestique	F	1
Fils	M	159
Gendre	M	1
Mère	F	9
Neveu	M	1
Nourrisson	F	10
Nourrisson	M	9
Ouvrier	M	4
Père	M	2
Petite-fille	F	2
Petit-fils	M	8
Soeur	F	3
Tante	F	2
TOTAL		1037

Tableau 2: Situation par rapport au chef de ménage (recensement 1906 de Sargé)

Un dénombrement des professions se détermine avec le chef de ménage. Parmi les 302 chefs de ménage, 247 ont une profession :

Profession	Dénombrement
Agricole (journalier)	10
Aubergiste	3
Aubergiste et menuisier	1
Boulangier	1
Cantonnier	2
Cantonnier communal	3
Charpentier	3
Charron	2
Chauffeur de tramway	1
Chiffonnier	2
Cordonnier	1
Couturière	1
Cultivateur	1
Entrepreneur (maçon)	1
Epicrière	1
Exploitant	47
Fermier	138
Fermière	8
Hongreur	1
Instituteur public	1
Institutrice publique	1
Jardinier	4
Lingère	1
Maçon (ouvrier)	3

Maréchal	1
Menuisier	1
Ouvrière en robes	3
Puisatier	1
Sabotier	1
Sabotier (ouvrier)	1
Sacristain	1
Tonnelier	1

Tableau 3: Dénombrement par profession (recensement 1906 de Sargé)

Une proportion écrasante (208 ménages, soit 84%) est directement concernée par le travail de la terre. Les autres pourvoient au fonctionnement de cette commune agricole : artisans, commerçants, services, ... mais sans constituer une activité importante qui pourrait faire l'objet d'une exportation.

Tout comme on rencontre des différences entre les dénominations de professions d'un acte à l'autre pour une même personne ou entre deux personnes dont la profession est manifestement identique au regard d'autres actes, on est amené à faire le même constat pour un recensement. Ainsi on trouve les dénominations « Fermier » et « Exploitant propriétaire ». René Davaze, propriétaire de la Gèmerie depuis 1895, est nommé « Fermier » et non pas « Exploitant propriétaire ». Si un mode d'emploi du relevé du recensement a été diffusé, il serait très intéressant de le consulter.

Dans la colonne réservée aux partons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, la dénomination « patron(ne) » doit être inscrite. Les patronnes, chef de ménage ou pas, sont onze et toutes dans le vêtement : lingère, ouvrière en robes, blanchisseuse, couturière. Deux autres sont employées dans la même activité. Une est chef de gare dans la société du tramway de la Sarthe où son époux exerce la profession de cantonnier. Chez les hommes quinze sont patrons dans les différentes activités de fonctionnement de la commune (cordonnier, sabotier, boulanger, aubergiste, entrepreneur en maçonnerie, charpentier, menuisier, tonnelier, chiffonnier, charron, maréchal, hongreur). Un est chauffeur aux tramways électriques du Mans. Deux sont cantonniers. Les quinze derniers travaillent chez un patron, quatorze de Sargé et un de Coulaines.

3.3.1 Pyramide des âges

Le recensement de 1906 donne la date de naissance, et donc l'âge à plus ou moins un an révolu. Cette information sur l'âge n'est pas systématique à tout recensement et a fortiori pour ceux qui pourraient faire l'objet d'une reconstitution (dans un prochain chapitre). Connaissant le sexe et l'année de naissance une pyramide des âges peut être présentée. Jusqu'à présent les caractères d'une personne étaient pris séparément. On commence ici à en lier deux.

Toutes les personnes figurant dans ce recensement doivent-elles entrer en ligne de compte ? Comme on parle de recensement brut ou net, on va également épurer la liste des recensés de ceux qui n'y sont pas directement attachés : les nourrissons dont les parents ne résident pas à Sargé. On gardera les domestiques. En retirant les nourrissons on comptabilise 984 personnes distribuées en 518 de sexe féminin et 466 de sexe masculin.

Classes d'âges	Hommes	Femmes
0 à 4	36	39
5 à 9	43	47
10 à 14	41	34

15 à 19	42	49
20 à 24	30	48
25 à 29	32	33
30 à 34	30	40
35 à 39	37	32
40 à 44	36	25
45 à 49	25	30
50 à 54	23	28
55 à 59	27	26
60 à 64	23	22
65 à 69	18	28
70 à 74	15	19
75 à 79	6	11
80 à 84	2	3
85 à 89	0	1
90 à 95	0	3
Total	466	518
Proportion	47%	53%

Tableau 4: Répartition par classes d'âges selon le sexe

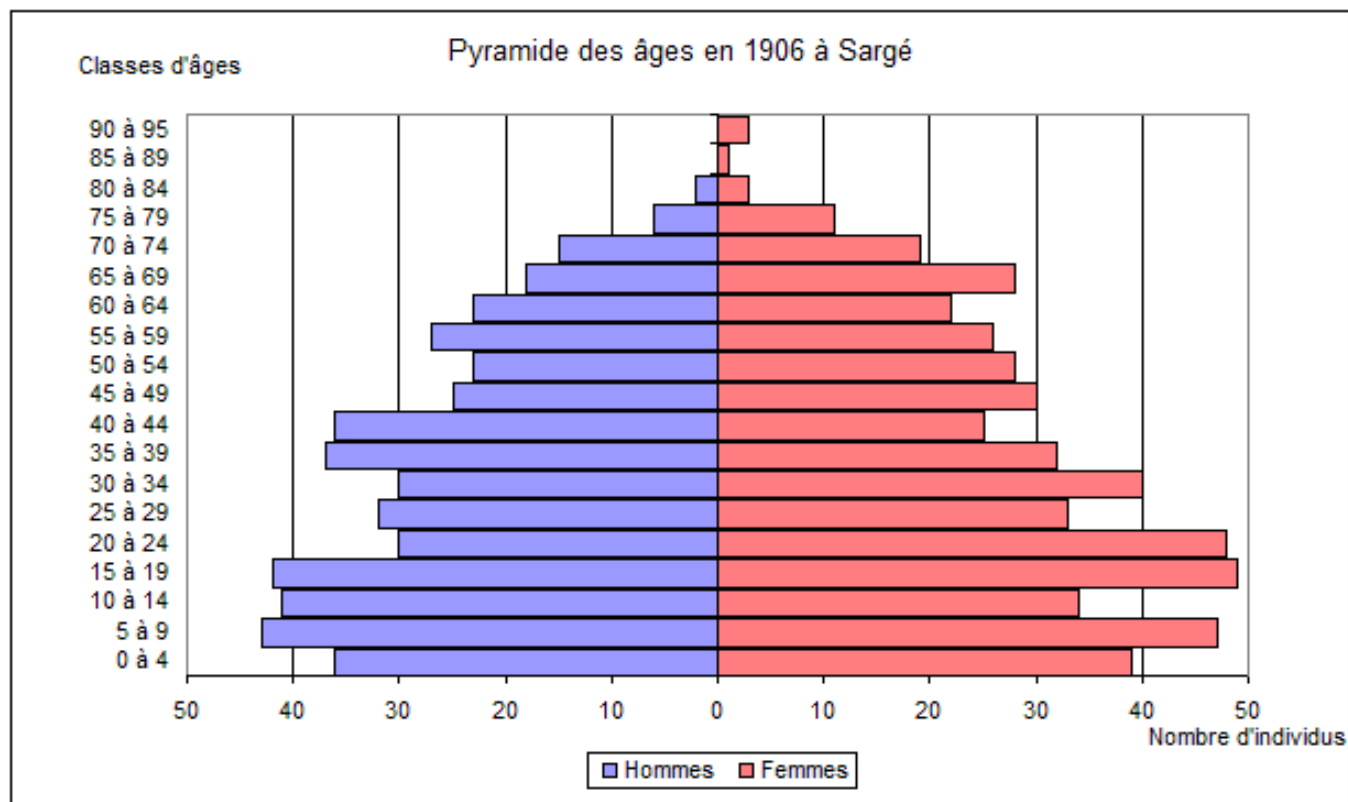


FIGURE 14 – Pyramide des âges de la population de Sargé selon le dénombrement de 1906

La proportion joue largement en faveur des femmes, excepté pour la classe des 10-14 ans et entre 35

et 44 ans. L'âge annoncé est correct dans une écrasante majorité mais du fait de la prise en compte des domestiques et de l'absence de ceux de la commune travaillant ailleurs (la population étudiée ici est dite « ouverte »), il ne serait pas opportun d'en tirer plus de conclusion notamment si on utilise le rapport de masculinité à chaque âge.

3.3.2 Etude sur les ménages

Chaque personne recensée est liée à un chef de ménage, masculin ou féminin. Plutôt que d'étudier indépendamment chaque personne, on profite de cette polarisation autour d'un individu qui apporte une plus grande richesse de renseignements même si certaines données comme le lieu de naissance ou l'âge sont parfois différents entre un chef de ménage et son épouse. Il ne s'agit pas dans ce cas précis d'étudier la différence d'âge entre les époux ni même leur origine géographique l'un par rapport à l'autre mais le ménage dans son ensemble.

On commence par effectuer un dénombrement des caractéristiques suivantes en fonction du chef de ménage :

- Identifiant du chef de ménage.
- Sexe du chef de ménage (M, F).
- Age du chef de ménage (classes d'âge décennales).
- Lieu de naissance du chef de ménage (classement : Sargé, Voisin proche, Voisin éloigné, Non voisin).
- Profession du chef de ménage (classement : Agriculture, Artisanat, Commerce, Sans profession, Service public).
- Résidence (classement : Bourg, Hors bourg).
- Epoux décédé ou vivant ailleurs (information qualitative pour repérer les veuves étant chef de ménage).
- Nombre d'individus :
 - Nombre de personnes de génération identique (hors domestiques et sans comptabiliser le chef de ménage) :
 - Femme (indique le nombre de ménage en couple).
 - Soeur.
 - Belle-soeur.
 - Cousin(e).
 - Nombre de personnes de génération antérieure (hors domestiques) :
 - Mère.
 - Père.
 - Tante.
 - Beau-père.
 - Belle-mère.
 - Nombre de personnes de générations suivantes (hors domestiques et nourrissons) :
 - Fils.
 - Fille.
 - Belle-fille.
 - Beau-fils.
 - Gendre.
 - Bru.
 - Neveu.
 - Petits-fils/fille.
- Nombre d'ouvrier(e)s.
- Nombre de domestiques.
- Nombre de nourrissons (enfants en nourrice).

Les fortes particularités des 49 femmes chef de ménage peuvent être résumées ainsi : elles sont souvent seules, âgées (moyenne et médiane sont à 62 ans) et majoritairement sans profession. Treize parmi les plus âgées ont auprès d'elle au moins un de leurs petits-enfants. Aucune n'a d'ouvrier. La répartition est équivalente entre le bourg et la campagne. Trois d'entre elles (40, 48 et 66 ans), hors bourg, ont des nourrissons en garde. Deux jeunes fermières avec plusieurs enfants ont au moins un domestique pour les travaux agricoles.

Du côté des chefs de ménage masculin on rencontre également des hommes seuls mais beaucoup moins que de femmes. On trouve quatre ouvriers chez leur patron, tous dans le bourg de Sargé comme artisan (boulangier, maréchal ou charron). Treize nourrissons, parfois à plusieurs, sont majoritairement placés dans une famille d'agriculteurs hors du bourg dont le couple a moins de 50 ans et presque toujours au moins deux enfants. Un domestique (souvent plusieurs au même lieu) l'est très majoritairement dans l'agriculture hors du bourg. Il est en moyenne plutôt jeune, 24 ans quel que soit le sexe, et en majorité féminin (53 femmes et 32 hommes). On note une corrélation négative forte entre le lieu de naissance du chef de famille et la présence d'un de ses parents dans le ménage, puisque plus le lieu de naissance est éloigné de Sargé moins la génération antérieure est présente. Beaucoup de ménages ont leurs enfants, souvent au nombre de un, deux ou trois mais pouvant aller jusqu'à sept. Les cultivateurs (fermiers ou exploitants) vivent majoritairement hors du bourg, ce qui se conçoit aisément dans un habitat dispersé, et ce pour tous les âges. Les professions liées à l'artisanat et aux services sont proches du coeur de la commune, au contraire de certains commerces et auberges.

3.4 Tentative de reconstitution d'un dénombrement et d'un recensement net

Le recensement de la population est une image figée de la démographie d'un territoire à un instant précis. Lorsqu'elle s'applique à l'ensemble des résidents humains du lieu, cette notion est récente et peu répétée dans le temps. Dans cette section nous allons tenter d'établir une méthode permettant d'effectuer un recensement quotidien à une date souhaitée. Le défi est grand mais l'exercice est intéressant.

Le recensement d'un nourrisson se fait sur le lieu de sa présence. Cependant il apparaît très difficile de recenser un enfant non décédé lors de son nourrissage, en l'absence de recensement en continu. Pour cela on va écarter les enfants en nourrice non nés à Sargé pour constituer un recensement « net » comme ce qui a été fait pour établir un comptage des décès « utiles ». Ainsi parmi les dix-neuf nourrissons, seuls deux sont de Sargé. Quinze sont du Mans et les deux derniers hors de Sarthe. On en écarte donc dix-sept.

Il convient de se poser la question de savoir si d'autres types d'individu cités dans le recensement réel doivent être pris en compte. Ceci concerne tout d'abord les nourrissons comme on l'a vu mais aussi peut-être d'autres personnes comme les domestiques et aides nés ailleurs. On peut penser qu'a priori les domestiques doivent être pris en compte mais la question reste problématique. Il convient d'abord de déterminer s'ils sont ou non de Sargé. On peut établir un tableau avec « Chef de ménage » (ou « Ménage »), « Famille du chef de ménage », « Aides et domestiques », « Nourrissons » pour ensuite obtenir un décompte brut (tout le monde) et net (population sédentaire).

3.4.1 Notions de « Chef de ménage » et de « Présence à Sargé »

L'intérêt premier de cette tentative de reconstitution est d'établir un comptage de la population de Sargé à telle ou telle date puis d'étudier ses variations au cours des années. Un recensement permet également d'aller plus loin, comme on l'a vu pour 1906, et de pouvoir sortir une liste nominative des personnes résidant à Sargé et établir différents dénombrements selon une multitude de critères jusqu'à

une pyramide des âges. Cette tentative de reconstitution est toutefois osée car des personnes réellement présentes à Sargé ne nous seront jamais connues. On pourra s'aider de la table des rôles qui met en évidence ce type de personne.

Si la notion de « Présence à Sargé » est claire, celle de « Chef de ménage » l'est beaucoup moins et des précisions en fonction de ce que l'on trouve dans le recensement de 1906 sont nécessaires.

Hubert Charbonneau², dans son étude sur Tourouvre-au-Perche, signale que *la connaissance même de l'effectif total de la population ne peut d'ailleurs être atteinte de façon satisfaisante par le recours exclusif aux registres paroissiaux*. On va quand même se prêter à l'exercice pour constater quels en sont les paramètres qui engendreraient la divergence.

Sur le recensement de 1906, on relève la dénomination de « chef de ménage » qui correspond exactement à un ménage. Même si la définition de cette notion n'est pas précisée dans la liste nominative qu'est le dénombrement de 1906, on peut reprendre la formule de Louis Henry concernant la période antérieure à 1954 : *En statistique, le ménage est un groupe de personnes vivant en commun, sous l'autorité d'un même chef*.

Peut-on assimiler un ménage à un feu et ainsi extrapoler une comparaison avec le nombre de feux donné pour les périodes antérieures à 1850 ? A quelle réalité correspondent ces notions complexes ? Selon les recensements, un ménage peut englober plusieurs familles. On parle alors d'un noyau principal et de noyau(x) secondaire(s) vivant sous le même toit. Selon les époques et les lieux un feu peut correspondre à chacun de ces noyaux ou les regrouper et se rapprocher plus de la notion d'habitation.

En 1906 on trouve des chefs de ménage dont les caractéristiques sont les suivantes (un chef de ménage peut apparaître sur plusieurs lignes) :

- Femme avec son beau-fils (dans le sens fils de son époux) : 1
- Femme avec sa bru : 1
- Femme avec au moins un(e) domestique : 2
- Femme dont l'époux est décédé : 32
- Femme avec un époux vivant ailleurs (?) : 1
- Femme avec au moins un de ses enfants : 15
- Femme avec sa mère : 3
- Femme avec au moins un nourrisson : 3
- Femme avec au moins un de ses petits-enfants : 5
- Femme avec sa soeur : 2
- Femme seule non mentionnée comme étant veuve (mais pouvant l'être) : 11
- Homme avec au moins un beau-fils ou une belle-fille (dans le sens enfant de sa femme) : 2
- Homme avec sa belle-mère : 7
- Homme avec sa belle-soeur (dans le sens soeur de sa femme pour l'un, indéterminé pour l'autre) : 2
- Homme avec sa bru : 1
- Homme avec un cousin ou cousine : 2
- Homme avec au moins un(e) domestique : 56
- Homme avec sa femme : 228
- Homme avec une fille de domestique : 1
- Homme avec au moins un de ses enfants : 209
- Homme avec son gendre : 1
- Homme avec sa mère : 6
- Homme avec son neveu : 1
- Homme avec au moins un nourrisson : 7

2. CHARBONNEAU (Hubert), *Tourouvre-au-Perche aux XVII^e et XVIII^e siècles, Etude de démographie historique* p.47, INED PUF, 1970. Référence bibliographique : [?]

- Homme avec un ouvrier : 4
- Homme avec son père : 2
- Homme avec au moins un de ses petits-enfants : 4
- Homme avec sa soeur : 1
- Homme avec sa tante : 2
- Homme seul non mentionné comme étant veuf (mais pouvant l'être) : 10

Un « chef de ménage » est tout d'abord un homme marié ou qui l'a été. A défaut s'il décède c'est sa veuve qui le devient. Le chef de ménage est souvent le mari lorsque les deux conjoints du couple sont vivants. Mais la femme chef de ménage existe et n'est pas une exception. Elles sont parfois seules mais peuvent aussi avoir la responsabilité d'une famille. Il existe manifestement des cas de noyaux secondaires.

Les données servant de base à cet exercice se réfèrent au mariage et à la famille. La liaison entre plusieurs noyaux (principal et secondaire) ne peut donc être établie. L'intérêt ici est d'obtenir des listes nominatives à n'importe quelle période et avec la même méthode en s'aidant au besoin de la liste nominative de 1906 et non pas de donner une définition, évolutive selon les périodes, de la notion de « chef de ménage ». On se permettra donc de se contenter pour l'instant de la notion de « ménage simple » pour celle de « chef de ménage » ou de « feu ». Ainsi, si on détermine quelles sont les personnes « chef de ménage » au moment de leur présence à Sargé, on peut en déduire le nombre de feux puis les membres de sa famille et donc la population nette à l'exclusion de certaines catégories de personnes (nourrissons, domestiques de paroisses voisines, etc.). Dans le cas où les premiers résultats de cet essai de reconstitution seraient probants, les différents cas de chef de ménage pourront être étudiés pour mieux cibler l'alimentation des données concernant cette notion.

3.4.2 Essai de reconstitution

Il existe donc deux notions : « chef de ménage » et « Présence à Sargé ». Elles ne sont réelles que sur une période donnée, parfois sur plusieurs périodes s'il y a eu interruption. Au décès de son mari une veuve devient « chef de ménage », après son remariage si elle redevient à nouveau veuve, une seconde période devra être ouverte. De même pour des familles changeant régulièrement de lieu et se retrouvant à Sargé sur deux périodes bien distinctes. Dans un premier temps une seule période sera créée pour chaque notion, sur la table « Individu ». On pourra éventuellement externaliser ces périodes ou créer une seconde période dans cette table « Individu » si le besoin s'en fait sentir.

Les colonnes suivantes sont donc ajoutées à la table « Individu » :

- Chef_Menage_Date_Debut
- Chef_Menage_Date_Fin
- Presence_Sargé_Date_Debut
- Presence_Sargé_Date_Fin

Le parti a été pris de ne pas alimenter systématiquement les quatre bornes. On aurait pu alimenter les bornes 1 et 2 (Cf. table « Individu » pour les limites minimale et maximale d'entrée et de sortie de vie) avec la naissance et les bornes 3 et 4 avec le décès. La finalité de l'exercice en cours est l'alimentation des dates de chef de ménage et de présence à Sargé. Dans le cas où celles-ci ne pourraient être alimentées on se retourne vers les bornes 1, 2, 3 et 4 qui devront être, dans ce cas, plus finement renseignées comme on va le voir. C'est d'abord l'utilisation des quatre nouvelles zones de chef de ménage et de présence à Sargé qui seront utilisées avec en complément ces quatre bornes.

Étapes de renseignement des données de chef de ménage.

- Pas de restriction quant à la présence ou non à Sargé. Concerne tous les individus de la base de données. La combinaison ultérieure avec la « Présence à Sargé » donnera le résultat final.

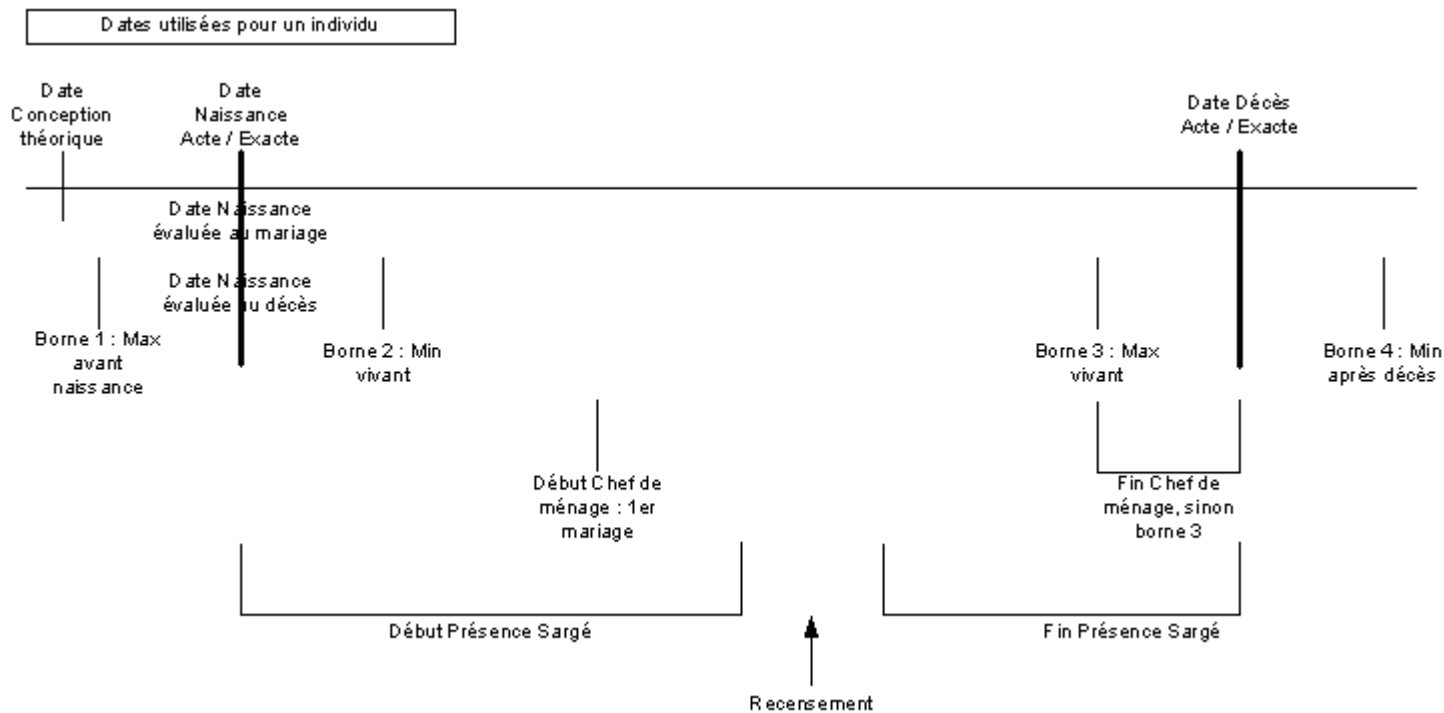


FIGURE 15 – Limites de début et de fin des notions de « chef de ménage » et « Présence à Sargé »

- Homme : depuis son premier mariage jusqu'à son décès (date exacte sinon date de l'acte). Si la date de mariage est inconnue la date de début de chef de ménage prendra la valeur de la date de naissance de son premier enfant. Un homme resté célibataire et sans enfant ne sera pas chef de ménage, sauf à étudier au cas par cas.

Etapes de renseignement de la borne 3 lorsque la date de décès fait défaut lors de l'alimentation de la date de fin de chef de ménage.

- L'enquête se termine le 31.12.1906. Cette date de fin d'observation ne sera pas utilisée dans ce cadre. Elle ne doit pas venir remplacer la date de décès lorsqu'elle est ultérieure à 1906 ni venir combler un manque lorsque le décès n'est pas connu.
- La date de décès n'étant pas toujours connue, pour l'approcher il est possible d'utiliser la borne 3 qui indique la date la plus élevée de vie de l'individu. Cette borne 3 doit donc être alimentée le plus précisément possible avec des données déjà connues dans la base (le maximum des dates de conception de ses enfants, le maximum des dates de présence avérée sur la tables des rôles, ... quel que soit le lieu). Il vaut mieux alimenter cette borne 3 précisément et l'utiliser dans la recherche du recensement quand la fin de chef de ménage fait défaut plutôt que de créer encore une nouvelle date qui aurait été « date minimale de fin de chef de famille ». Elle participera elle-même à la requête de recherche des individus d'un recensement à une date donnée. Son alimentation est la suivante :
 - Date de conception (et non pas de naissance) de son dernier enfant si cette date est supérieure à la date déjà présente dans la borne 3. Il n'est pas nécessaire d'alimenter cette borne 3 lorsque le décès est connu.
 - Date de présence avérée (Code « P ») sur la table des rôles si cette date est supérieure à la date déjà présente dans la borne 3. Il n'est pas nécessaire d'alimenter cette borne 3 lorsque le décès est connu.

- Comme on l’a fait pour la borne 3 il faut également préciser la borne 4 (borne minimale après décès). Cependant ce n’est pas la borne 4 qui indique qu’une personne est en vie mais la borne 3. Etant donné qu’il est très difficile d’atteindre le maximum avant décès, on prend le minimum après décès au risque de commettre une erreur.
- D’abord avec les données de la table des « Rôles » lorsque le code présence est à « + » sans que ce soit la date de décès « IID ». Ceci concerne plus particulièrement les conjoints décédés quand celui des deux qui reste se remarie.
- Ensuite avec la date de premier mariage à laquelle on ajoute, arbitrairement, 100 ans. Cette dernière alimentation est sujette à caution car la date de décès se trouve alors largement dépassée. De plus si on se base sur cette borne 4 comme fin de vie beaucoup d’individus vont se retrouver chef de ménage alors qu’ils sont décédés depuis longtemps.

Etapas de renseignement des données de présence à Sargé.

- Tout enfant figurant sur les registres de baptême ou de naissance à Sargé est considéré comme étant présent depuis cette date. On utilisera d’abord la date exacte puis la date de l’acte.
- Pour la date de début on commence par rechercher la date la plus ancienne :
 - D’abord l’acte de sa naissance (date exacte et à défaut la date de l’acte) si elle a eu lieu à Sargé.
 - Sinon la date de naissance à Sargé la plus ancienne pour ses enfants (date exacte et à défaut la date de l’acte, et non pas de conception ni de décès).
 - Et à défaut enfin l’acte le plus ancien pour lequel sa résidence est à Sargé avec un code présence à « P » ou non renseigné (la personne peut ne pas être présente à la signature de l’acte).
- Pour la date de fin on procède en sens inverse :
 - D’abord son acte de décès (date exacte et à défaut la date de l’acte) s’il a eu lieu à Sargé.
 - Sinon la date de naissance à Sargé la plus récente pour ses enfants (date exacte et à défaut la date de l’acte, et non pas de conception ni de décès).
 - Et à défaut enfin l’acte le plus récent pour lequel sa résidence est à Sargé avec un code présence à « P » ou non renseigné (la personne peut ne pas être présente à la signature de l’acte). La très grande majorité de ceux encore vivant au recensement de 1906 auront leur dernière date de présence à Sargé renseignée au 30.03.1906. Cette date ne vient pas fausser les informations mais est complémentaire en imposant une date de fin d’observation (et non pas le 31.12.1906, la date de fin d’enquête) pour ceux qui décéderont, a priori, à Sargé mais dont l’acte n’a pas été dépouillé.

3.4.3 Confrontation finale au recensement nominatif de 1906

Tester la reconstitution du recensement de 1906 : on peut s’attendre à d’importantes différences. Cela doit servir de baromètre pour la fiabilité de cette méthode de reconstitution et en tirer les conclusions qui s’imposent.

On va prendre un par un les cas de chef de ménage entre le recensement de 1906 (cas pratique) et ce que produit la base de données (cas théorique). Il s’agit ici de trouver ce qui ne va pas afin d’ajuster l’alimentation des dates ou de trouver un autre moyen d’arriver à faire converger les deux cas.

Chef de ménage masculin. Pour rechercher à une date donnée les chefs de famille on confronte cette date aux dates précédemment renseignées. La date du recensement doit être :

- Supérieure à la date de début de « Chef de ménage » qui doit être renseignée.
- Supérieure à la date de début de « Présence à Sargé » qui doit être renseignée.
- Inférieure à la date de fin de « Présence à Sargé » qui doit être renseignée.

- Inférieure à la date de fin de « Chef de ménage » si elle est renseignée. Si celle-ci n'est pas renseignée on utilise la borne 3 qui doit être supérieure à la date du recensement.
- On peut aussi laisser ouverte la date de fin de « Chef de ménage » sans en tenir compte. Ceci est nécessaire quand la date de recensement est proche de la date de fin d'observation (par exemple pour notre cas du 31.12.1906) et ne vient pas perturber des dates de recensement lointaines.

Une interrogation sur la base de données pour la date du 30 mars 1906 donne la liste théorique des chefs de ménage selon la méthode mise en place plus haut. On dénombre 230 chefs de ménage. Parmi eux 6 individus ne sont plus ou pas encore chef de ménage :

- Jean Chevalier 83 ans chez son gendre.
- Jacques Bazoge 78 ans chez son fils.
- Eugène Bourmout 26 ans avec sa femme chez son beau-père.
- Henri Lambert 26 ans chez son père.
- Etienne Horpin 59 ans domestique chez Eugène Dessommes.
- Joseph Gruau 76 ans chez son fils.

A part un domestique, il s'agit d'hommes mariés vivant sous le même toit qu'un de ses parents. Ce qui devrait logiquement être considéré comme un ménage dans le cas d'un jeune couple non encore établi ailleurs. La requête donne donc 224 individus réellement chef de ménage lors du recensement.

Quels sont les chefs de ménage masculins, parmi les 253, n'apparaissant pas dans la requête ? :

- 28 pour lesquels il manque la date de début de chef de ménage. Les causes sont liées à l'existence d'une épouse :
 - L'épouse est connue mais le mariage n'a pas été retrouvé. Au fur et à mesure des dépouillements des communes voisines ces mariages vont être retrouvés et les individus pourront alors ressortir dans la requête de recensement.
 - Le mariage ne peut être retrouvé :
 - Epouse non nommée car décédée mais non signalée comme tel. Au fur et à mesure des dépouillements des communes voisines ces épouses vont être retrouvées et les individus pourront alors ressortir dans la requête de recensement.
 - L'individu est resté célibataire. Ceci pose un réel problème. Un célibataire sans enfant et vivant seul ne ressortira pas dans la requête puisqu'il ne sera jamais enregistré en tant que chef de ménage.
- L'âge de ces chefs de ménage est en général élevé, 70% ont plus de 40 ans.
- Un individu est déjà décédé : Pierre Lozanne le 4 mars 1906, quelques jours avant la signature du recensement. Ce qui laisse supposer que le recueil des données s'est étalé sur au moins un mois. Il s'agit ici d'un biais lié au recensement lui-même et non corrigé par le signataire.

Chef de ménage féminin. Après les 253 chefs de ménage masculins, figurent également 49 femmes avec ce même titre. 32 d'entre elles sont signalées comme veuve. Le reste est constitué de veuves non signalées et de célibataires presque toujours âgées.

Il s'agit ici de repérer une veuve encore vivante à Sargé. Tandis qu'un homme qui devient chef de ménage va le rester jusqu'à son décès, pour la femme un état matrimonial de veuve lui confère le statut de chef de ménage qui lui sera retiré lors de son éventuel remariage. Cet état est donc provisoire dans le temps. Là où pour l'homme il y avait exactement deux bornes, pour la femme il s'agit de succession de périodes non contiguës.

Le statut matrimonial de la table des « Rôles » est notamment alimenté avec « V » lorsque la personne est veuve. On recherche les personnes de sexe féminin dont la date du recensement est incluse entre les deux plus proches dates d'acte (elles peuvent être les mêmes si le recensement tombe le jour d'un acte)

sur la table des « Rôles » pour lesquels l'état matrimonial est à « V ». La date inférieure doit avoir un code présence différent de « + ».

On recense 34 veuves dans cette requête de recherche de chef de ménage avec une multitude de cas particuliers. Il serait intéressant d'affiner encore la recherche mais on s'aperçoit notamment que certaines données du recensement sont erronées. Par exemple plusieurs femmes effectivement veuves ne sont pas recensées comme telle. Pour d'autres, par contre, la base de données ne livre pas le décès de leur dernier époux.

Bémols :

- Cette requête n'est pas très significative car, bien que le résultat dénombre la moitié des veuves, la date supérieure de la requête est toujours la date du recensement de 1906.
- Rien ne dit si la veuve vivait à Sargé.

Sans atteindre un recensement nominatif correct, on l'approche tout de même. Le nombre de chefs de ménage retrouvés à partir des informations de la base de données est légèrement inférieur à la réalité du terrain. A contrario certains individus n'auraient pas du apparaître. Ils sont en très faible nombre.

Peut-on en déduire ici que les requêtes de reconstruction d'un recensement sont fiables ou sont encore à améliorer ?

3.4.4 Confrontation au nombre de feux / ménages des dénombrements non nominatifs connus

Une confrontation aux relevés du nombre de feux à travers le temps ne donne pas un résultat satisfaisant avec l'état actuelle des requêtes. En effet, pour l'année 1836 Pesche donne 351 feux alors que l'on ne met en évidence qu'environ 250 ménages (masculins et féminins).

Le débat reste donc ouvert sur cette reconstruction des recensements. Peut-être que l'ajout prochain de nouveaux actes (communes voisines) en augmentant le nombre de rôles pour un individu améliorera le résultats des requêtes. Ceci rejoint le leitmotiv de Jacques Dupâquier qui veut qu'une reconstitution des familles d'une paroisse ne puisse se faire sans le dépouillement des lieux avoisinants indissociables de celui étudié.